



Rapport d'activité 2008

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

Sommaire

Présentation 3

Présence dans le monde 4-5

Urgence 6 à 9

Développement 10 à 13

Mines et BASM 14 à 17

Rapport financier 18 à 29

Remerciements 30

Président : Jacques Tassi

Responsable de la rédaction : Dominique Lê Van Truoc

Coordination générale : Caroline Arlandis

Assistant : Frédéric Gruyer

Rédaction : In medias res

Correction : Magenta Correction

Création maquette : Vincent Perrin / In medias res

Exécution : Frédéric Escoffier / NJmc

Iconographie : Læthicia Lamotte

Impression : Two Print

Crédit photo 1^{re} de couverture :

© J. Clark pour Handicap International

Crédit photo 4^e de couverture :

© N. Axelrod pour Handicap International

Crédit photo page 2 : © F. Cazaux

ISSN : 1639-6413

Handicap International est cofondatrice de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines, lauréate du prix Nobel de la paix 1997.



ÉDITO

La dignité : un défi universel



L'année 2008 restera marquée par le colloque international organisé en février à Lyon, en clôture du vingt-cinquième anniversaire de l'association. À cette occasion, Handicap International et ses principaux partenaires ont pris le temps de réfléchir à la place des ONG dans la nouvelle gouvernance mondiale. Et c'est bien

dans ce cadre que doit être appréciée la victoire contre les bombes à sous-munitions (BASM), à la suite de la signature du traité d'Oslo le 3 décembre 2008. Dès l'entrée en vigueur du traité, sans doute en 2009, l'utilisation des BASM deviendra illégale, et les victimes de ces armes bénéficieront d'une obligation d'assistance exigeante.

2008 a également vu l'entrée en vigueur de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, une étape importante pour 650 millions d'individus concernés à travers le monde.

Cette convention, aujourd'hui soutenue par une majorité d'États*, propose une vision inclusive et réaliste de la citoyenneté, une approche que notre association défend depuis l'origine au sein de ses programmes.

Afin de produire un impact positif, cette convention et ses principes devront toutefois se traduire par des avancées tangibles dans le quotidien des individus, de leur famille et de leur communauté, et ce, dans une temporalité qui répond à la profondeur de leur dénuement.

Notre conception de la solidarité internationale est de contribuer à répondre à cette attente par des actions concrètes. Ce sont elles qui légitiment notre projet associatif, à commencer par la prise en compte des personnes en situation de handicap dans les contextes de crise, puis leur accompagnement dans des programmes de reconstruction et de développement, en apportant notre soutien aux initiatives locales et en interpellant les États sur leurs responsabilités. Malgré une conjoncture économique moins favorable aux organisations de solidarité internationale, c'est le sens de notre combat pour la dignité !

Jacques Tassi

Président de Handicap International France

* Au 13 juillet 2009, 144 pays avaient signé la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

Handicap International

■ Statut

Créée en 1982 avec le statut d'association loi 1901, Handicap International est une ONG (organisation non gouvernementale) reconnue d'utilité publique depuis 1997. La même année, elle a reçu le prix Nobel de la paix avec les ONG de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines (ICBL), dont elle est cofondatrice. Depuis 1999, Handicap International dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies (Ecosoc).

■ Objectifs, mandat et bénéficiaires

Depuis sa création, Handicap International conçoit et met en œuvre des solutions adaptées aux besoins et aux attentes des personnes handicapées, de leur famille et de leur communauté. Aujourd'hui, sur tous les continents, l'association agit auprès des personnes handicapées, des groupes particulièrement vulnérables et des populations confrontées à la pauvreté, aux conflits et aux catastrophes. Elle intervient aussi bien dans des contextes de crise, qui nécessitent une mobilisation immédiate, que dans une perspective de reconstruction et de développement pour assurer à tous, sans discrimination, l'accès aux soins, à l'éducation, au travail, aux loisirs et l'exercice d'un rôle social au sein de la communauté.

■ Réseau des antennes régionales

En France, les bénévoles des antennes de Handicap International représentent l'association en région, contribuant ainsi au développement de sa notoriété et de ses ressources financières. Concrètement, ils organisent ou participent à des actions de sensibilisation du grand public (notamment auprès des jeunes dans les établissements scolaires), ou à des événements de mobilisation (Pyramide de chaussures). Pour accompagner les bénévoles dans leurs missions, l'association met à leur disposition des formations et des outils spécifiques. En 2008, 400 bénévoles ont été actifs dans 27 antennes régionales.

■ Réseau des sections

Pour élargir ses ressources humaines, financières et techniques, mais également pour renforcer son audience sur la scène mondiale, Handicap International a établi des sections en France, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis. Voir également page 27.

Chiffres clés en 2008

■ Effectifs



2 723 collaborateurs affectés aux missions sociales, dont **2 521** personnels nationaux dans les pays d'intervention⁽¹⁾ et **202** personnels expatriés ou affectés aux programmes pilotés par le siège⁽²⁾⁽³⁾.

223 collaborateurs au siège⁽²⁾.

(1). Emplois directs et indirects existant au 31 décembre 2008.

(2). Exprimés en postes équivalents temps plein annuels.

(3). Collaborateurs expatriés et collaborateurs salariés affectés au programme France et aux programmes pilotés par le siège (plaidoyer sur l'interdiction des mines et des BASM, éducation au développement, sensibilisation aux droits des personnes handicapées).

■ En chiffres

Budget

79,1 millions d'euros (avant report des fonds dédiés) : c'est le budget global de Handicap International.

61,3 % des ressources sont d'origine privée.

Pour **100€** dépensés par Handicap International, **75,62€** ont financé les missions sociales.

Pr sence dans le monde

59 pays d'intervention.

266 projets.

8 sections qui constituent le réseau Handicap International.

Soutien en France

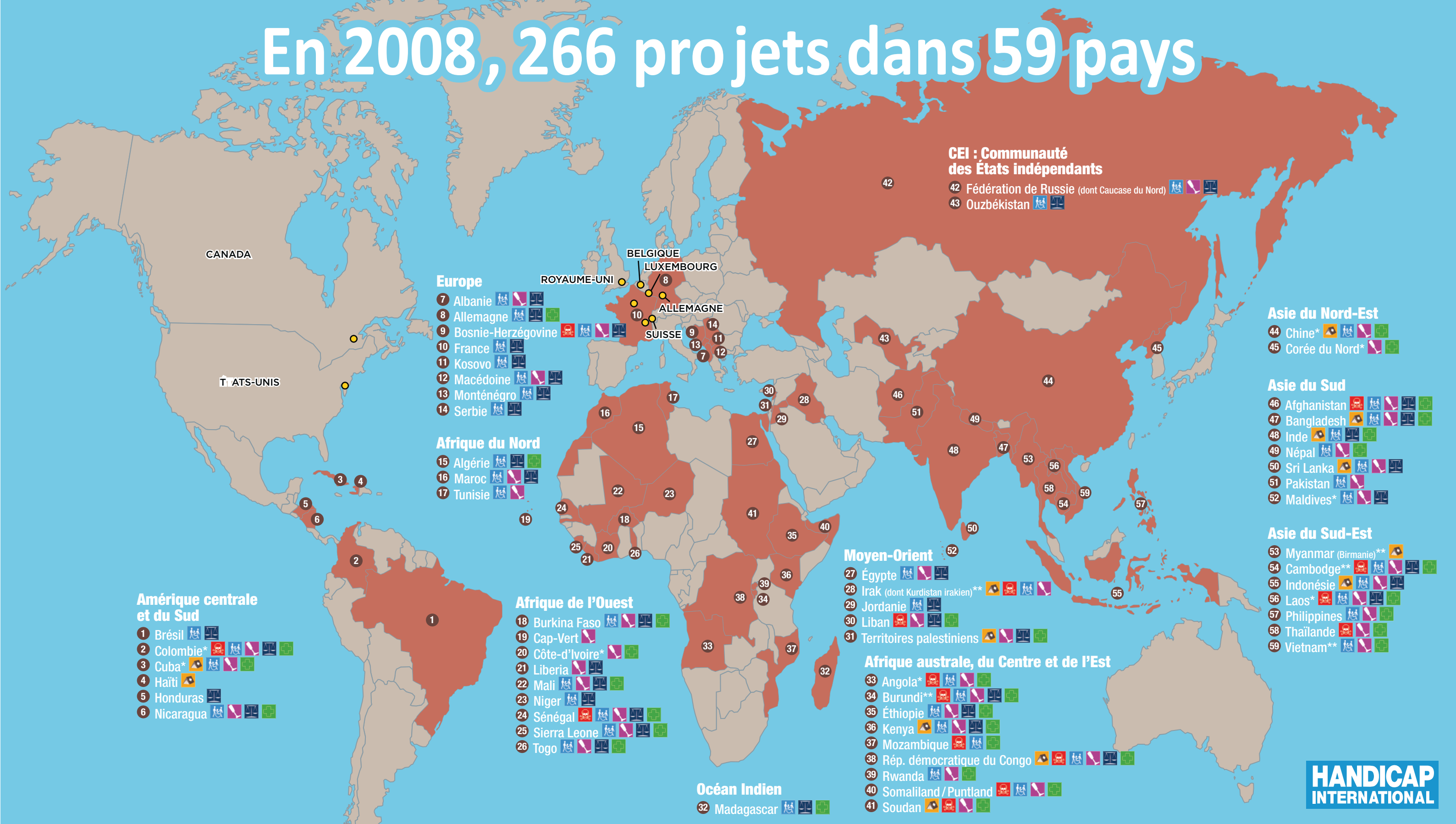
382 500 donateurs.

84 680 d'entre eux ont choisi le prélèvement automatique, dont **21 060** Marseillais et Parisiens Solidaires et **63 620** donateurs par dons réguliers.

400 bénévoles répartis dans **27** antennes régionales.

Plus de **700 000** signatures contre les bombes à sous-munitions (BASM).

En 2008, 266 projets dans 59 pays



HANDICAP INTERNATIONAL



Urgence



Actions contre les mines



Insertion



Réadaptation



Prévention soins et santé



Droits et politiques du handicap



Réseau international (sections, bureau de représentation)

NB : (*) Programmes mis en œuvre uniquement par la section belge de Handicap International. Ils figurent sur cette carte afin d'illustrer fidèlement le volume des actions entreprises par Handicap International.

(**) Programmes où la section belge est opérationnelle à nos côtés.

• Pays où les activités ont été initiées en 2008 : Birmanie, Haïti.

• Pays où les activités ont été stoppées en 2008 : aucun.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de Handicap International sur le statut des territoires.

Venir en aide à toutes les personnes affectées

Lorsqu'un conflit ou une catastrophe naturelle affectent des populations, l'intervention humanitaire de Handicap International est dimensionnée selon l'ampleur de la crise et le nombre de bénéficiaires potentiels. La forme de l'action dépend du contexte de l'urgence. Cependant, dès les premiers jours et quels que soient les projets envisagés, Handicap International veille à rendre l'aide accessible à tous, en particulier aux plus vulnérables.

Au moment de la crise, les victimes perdent souvent tous leurs moyens d'existence et la capacité à faire face à leurs besoins les plus élémentaires. Dans ces circonstances exceptionnelles, toute la population devient d'une certaine façon vulnérable et demande à être secourue. En couvrant, dès le début des opérations de secours, les besoins de base de tous les réfugiés ou sinistrés, une attention particulière est portée aux plus vulnérables, dont font partie les personnes blessées ou handicapées. Leurs besoins spécifiques sont alors pris en compte.

Dans la durée, les actions visant la couverture des besoins de base diminueront, puis s'arrêteront. Seules se poursuivront, le cas échéant, les actions plus spécifiquement ciblées vers les personnes en situation de handicap, dans les phases de reconstruction ou de développement.

■ Les champs d'action

La distribution de l'aide humanitaire

Guerres et déplacements de personnes qui fuient les combats ou sont expulsées de leur habitation, crise chronique aboutissant à une famine, épidémie dévastatrice qui entrave la vie économique d'une région, catastrophe naturelle qui détruit les maisons ou les rend inhabitables pour des mois... Il existe un grand nombre de situations, toutes très différentes, qui privent une population de ses moyens habituels d'existence. L'organisation des secours permet alors de pallier ce qui a été détruit ou abandonné.

Pour être efficace, la distribution de l'aide humanitaire doit s'appuyer sur l'identification correcte des nécessités, avec une attention particulière aux personnes vulnérables. Le stockage, l'acheminement et la distribution doivent être organisés en cohérence avec la nature et l'importance des besoins des publics concernés et selon un système sécurisé.

Pays : Haïti | République démocratique du Congo (Kanganda et Nord-Kivu).

La gestion de camps de réfugiés

Les camps apparaissent en temps de guerre ou de forte instabilité politique, ou lorsque la population fuit une catastrophe naturelle et ses conséquences (maisons détruites, épidémie, insécurité). Regroupées dans des lieux qui n'étaient pas destinés à les accueillir, les personnes déplacées ou réfugiées manquent le plus souvent de tout : abri, nourriture, vêtements, structures sanitaires.

L'action d'urgence consiste à identifier les sites capables d'accueillir plusieurs milliers de personnes, à installer des camps et à les organiser (avec la possibilité de circuler, des latrines, des points d'eau, des zones de distribution, etc.). Il est aussi important que l'assistance soit coordonnée et que les besoins spécifiques des personnes vulnérables, dont les personnes handicapées, soient pris en compte.

Pays : Inde | Soudan.

Le rapatriement de populations

Quand un conflit s'éteint ou diminue d'intensité, les populations déplacées ou réfugiées ont à cœur de rentrer chez elles, surtout lorsque sont prises des initiatives de réconciliation nationale. Pour que ces nouveaux déplacements ne reproduisent pas les difficultés initiales, il est crucial qu'ils soient préparés. Les maisons des candidats au retour existent-elles encore ? L'activité économique peut-elle absorber les arrivants, parfois partis depuis de longues années ? Les populations restées sur place sont-elles prêtes à accueillir ceux qui avaient dû fuir ? Le rapatriement suppose en outre l'adaptation des conditions de transport à l'état sanitaire, à l'âge et au handicap éventuel des personnes déplacées.

Pays : Soudan.

La prévention du handicap et les soins

Les crises humanitaires génèrent souvent de lourds bilans en termes de nombre de morts et de blessés. Pour ces derniers, la présence précoce de personnel soignant est essentielle, car, dans un environnement précaire, même de petites blessures s'aggravent rapidement. C'est pourquoi la prise en charge immédiate des traumatismes et la prévention des séquelles invalidantes sont au cœur du mandat de l'association. L'urgence est donc aussi de surmonter les obstacles, tels que l'inaccessibilité géographique, la distance, l'absence de moyens de transport et l'insécurité, qui séparent fréquemment les équipes médicales des populations victimes d'une crise.

Pays : Irak | Soudan.

Les relais handicap et vulnérabilité

Au plus fort d'une crise, l'accès à l'aide humanitaire des personnes vulnérables (enfants, vieillards, personnes handicapées, etc.) est particulièrement compromis. Les « relais handicap et vulnérabilité » déployés par l'association permettent une meilleure visibilité des soins et des distributions qui leur sont dédiés. Établis en coordination avec les acteurs communautaires, ces relais ont également pour but d'informer et d'orienter les bénéficiaires vers les structures humanitaires qui peuvent les aider. Par leur existence même, ces relais sont une incitation pour les autres intervenants à prendre en compte les besoins spécifiques des personnes les plus fragiles, en prévoyant par exemple la construction de latrines ou de points d'eau accessibles à tous.

Pays : Birmanie | Haïti | Inde.

La réhabilitation d'infrastructures

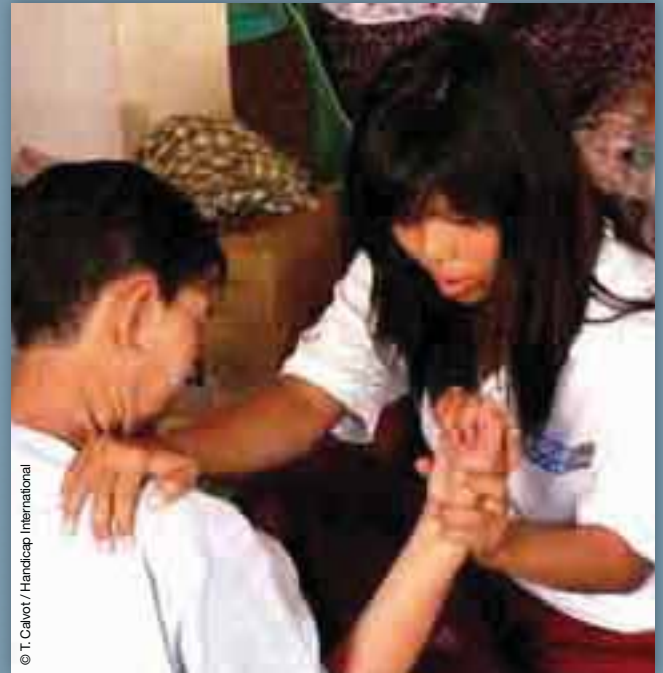
Les zones qui ont été dévastées par une catastrophe naturelle, par un conflit violent ou par des bombardements présentent des obstacles difficilement franchissables pour des populations enclavées, mais aussi pour les équipes de secours, qui peinent à leur délivrer une aide humanitaire. La réouverture d'accès routiers et la mise en place de ponts temporaires peuvent alors constituer une urgence vitale.

Pays : République démocratique du Congo (Sud-Kivu).

La reconstruction d'habitats

Une crise humanitaire ou la résolution d'un conflit s'accompagnent d'importants mouvements de populations, et la quête d'un habitat devient une priorité. L'urgence humanitaire est de proposer aux nombreuses personnes concernées des solutions rapides, qui leur permettent de retrouver un logement sain, sûr et adapté à leur environnement. L'identification des bénéficiaires prioritaires est également un préalable incontournable afin que les plus vulnérables ne soient pas négligés. L'accessibilité des nouvelles constructions aux personnes handicapées est une condition essentielle de la réussite à long terme de l'intervention.

Pays : Bangladesh | Indonésie.



© T. Calvot / Handicap International

Birmanie

Suite au passage du cyclone Nargis, cette personne bénéficie d'une séance de kinésithérapie, Labutta.

Dans les camps thaïlandais, **6 400** réfugiés birmans ont reçu en 2008 une prothèse ou une orthèse et des soins de kinésithérapie.

Inde

Des victimes des inondations dans le Bihar attendent devant un des relais handicap et vulnérabilité.



© B. Darrieux / Handicap International

■ Les moments forts en 2008

Birmanie – Cyclone Nargis

Nombre de collaborateurs en 2008 : 32 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleur : Aktion Deutschland Hilft (Coopération allemande).

Le cyclone Nargis a provoqué, le 2 mai 2008, une catastrophe de grande ampleur sur toute la côte sud de la Birmanie. Il a tué 140 000 personnes et touché 800 000 habitations. En tout, 2,5 millions d'individus ont été affectés par ce cyclone. Il a aussi réduit les moyens de secourir les victimes, car 75 % des structures de soin ont été endommagées, y compris celles dédiées aux personnes handicapées.

Handicap International n'était pas présente en Birmanie, mais un projet d'intervention a été immédiatement envisagé. Deux « relais handicap et vulnérabilité » ont été mis en place pour identifier et satisfaire les besoins de base ou spécifiques des personnes handicapées. Au travers de ces relais, les équipes ont apporté des aides techniques à la mobilité, mené des séances de rééducation et dirigé les patients qui le nécessitaient vers les services spécialisés restés en activité. Ils ont également permis aux personnes handicapées de profiter pleinement des services de base offerts par les acteurs humanitaires présents (accès à l'eau, à la nourriture, aux programmes d'installations sanitaires, etc.).

Inde – Inondations dans le Bihar

Nombre de collaborateurs en 2008 : 15 employés locaux et 3 expatriés.
Bailleur : ECHO.

L'État du Bihar, dans le nord de l'Inde et à la frontière népalaise, a subi durant l'été 2008 des pluies torrentielles aux conséquences alarmantes. Très vite, les mouvements de populations fuyant les inondations sont devenus massifs. Début septembre, les autorités indiennes indiquaient le chiffre de 4 millions de personnes affectées. Plus de 800 000 d'entre elles étaient réparties dans quelque 284 campements temporaires.

Handicap International était présente en Inde, mais hors de cette région. L'évaluation des besoins réalisée dès le mois d'août a fait apparaître la nécessité d'une réponse large, comprenant la couverture aussi bien des besoins de base des habitants que de ceux spécifiques des personnes handicapées. L'action a ainsi porté sur l'amélioration des conditions de vie des populations déplacées, par l'installation, l'organisation et la gestion de camps temporaires en faveur d'environ 200 000 victimes des inondations, avec une attention particulière aux personnes vulnérables.

Haïti – Ouragan Ike

Nombre de collaborateurs en 2008 : 70 employés locaux et 8 expatriés.
Bailleurs : Programme alimentaire mondial, ministère luxembourgeois des Affaires étrangères.

Durant le dernier semestre de 2008, Haïti a été frappé par quatre cyclones dont le plus récent, Ike, a été le plus destructeur. Handicap International n'était pas active en Haïti, mais les besoins étaient criants dans ce pays extrêmement pauvre et le choix d'intervenir s'est imposé.

Grâce à des véhicules à six roues motrices, l'association a pris en charge la distribution de l'aide humanitaire sur tout le territoire, à partir des bases de Cap-Haïtien, Gonaïves, Jacmel et Port-au-Prince. Handicap International a aussi mis en place un « relais handicap et vulnérabilité » à Gonaïves pour répondre aux besoins spécifiques des victimes de l'ouragan, y compris en matière de soutien psychosocial.

RDC – Conflit au Nord-Kivu

Nombre de collaborateurs en 2008 : 32 employés locaux et 5 expatriés.

Bailleurs : Programme des Nations unies pour le développement, Pooled Fund.

La zone du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, a vu son contexte sécuritaire et humanitaire se dégrader lentement depuis plus d'une décennie. Celui-ci est devenu très préoccupant à l'été 2008, avec la reprise des combats entre les forces gouvernementales et la milice du chef tutsi Laurent Nkunda. Au gré de l'évolution des lignes de front, environ 250 000 personnes ont été forcées de se déplacer en novembre, notamment sur l'axe Kanyabayonga-Beni. Leur situation très précaire a pesé également sur les habitants des villes qui ont dû les accueillir. De nombreux acteurs humanitaires sont actifs au Nord-Kivu, mais l'insécurité ambiante et les distances importantes parcourues par les déplacés ont compliqué les interventions. Handicap International a proposé son expertise pour le recensement des personnes déplacées et l'identification des familles d'accueil. L'association a aussi organisé une plateforme logistique afin de soutenir les distributions des autres ONG. À partir d'un entrepôt à Beni, des camions ont ainsi acheminé des biens humanitaires vers les populations déplacées et les familles d'accueil.

Kenya – Conflits postélectorales

Nombre de collaborateurs en 2008 : 10 employés locaux.

Bailleurs : ACDI (gouvernement canadien), CRS/USAID, Zivik (gouvernement allemand), gouvernement australien.

Les violences qui ont suivi les élections du 27 décembre 2007 au Kenya ont provoqué un millier de morts et obligé 70 000 personnes à quitter leur logement. Présente depuis seize ans dans le pays, l'association est intervenue pour aider la population regroupée dans des camps de transit. Elle a fourni à ceux qui avaient tout perdu les moyens de reprendre une vie sociale et une activité économique. Selon les cas, le plus urgent était de retrouver du bétail, des outils, des ustensiles de cuisine. Handicap International a également facilité la mise en place de groupes de parole

pour les femmes éprouvées par les violences, et d'ateliers thérapeutiques par le dessin pour les enfants.

■ Au près des réfugiés et déplacés

Burundi

Nombre de collaborateurs en 2008 : 21 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleurs : Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), Fondation André et Cyprien.

C'est à la demande du HCR que Handicap International a lancé, fin 2007, un programme pour venir en aide aux 12 000 réfugiés urbains, essentiellement d'origine congolaise, installés à Bujumbura. L'association a mis sur pied un système de distribution de colis alimentaires et de kits d'hygiène aux réfugiés les plus vulnérables, tout en intégrant les populations burundaises, et notamment les personnes handicapées, dans des projets d'insertion sociale. De même, elle a pris en charge les frais médicaux des plus démunis. Afin de faciliter l'intégration des réfugiés, Handicap International a également assumé les coûts de scolarisation et d'internat pour une quarantaine d'adolescents issus des camps, qui poursuivent leurs études à Bujumbura.

Liban

Nombre de collaborateurs en 2008 : 4 employés locaux.
Bailleurs : ECHO, ministère luxembourgeois des Affaires étrangères.
La violence est le principal problème des enfants qui vivent dans les camps palestiniens au Liban. En 2008, une vaste campagne d'affichage a permis de faire prendre conscience de cette question aux familles. Handicap International a également apporté un soutien financier et technique aux centres d'animation qui proposent des activités parascolaires et de loisir dans les camps, ainsi qu'aux centres de santé qui dispensent des soins psychiatriques et psychologiques. Enfin, l'association a formé des travailleurs sociaux et des enseignants au repérage des troubles psychologiques chez les enfants. Ainsi, 178 jeunes ont pu être confiés à des spécialistes.

Sri Lanka

Nombre de collaborateurs en 2008 : 128 employés locaux et 10 expatriés.

Bailleurs : ECHO, UMCOR (fonds OFDA), AmeriCares, Caritas Germany, Chaîne du Bonheur, Serendib.

Dans le nord-est de l'île, les affrontements ont obligé la population civile à trouver un refuge très relatif dans des camps de déplacés. Les blessés sont particulièrement nombreux. Pour éviter que les blessures – notamment par mines ou par balles – ne deviennent invalidantes, un programme de prévention du handicap a été mis en place dans trois hôpitaux au sein même des camps.

Handicap International est aussi intervenue pour aider les réfugiés ou déplacés au Bangladesh, en République démocratique du Congo et au Sud-Soudan.



© J.-P. Bremaud / Handicap International

Haiti

Suite aux catastrophes naturelles (ouragans, tempêtes tropicales) de 2008, l'association a mené une mission d'évaluation.

Dans les camps de réfugiés à la frontière somalienne, Handicap International a identifié 6 500 personnes handicapées qui ont reçu des aides de marche et des soins de réadaptation.

RDC

Des biens humanitaires ont été acheminés vers les populations déplacées et les familles d'accueil suite au conflit dans le Nord-Kivu.



© B. Rohwal / Handicap International

Une approche globale, un recentrage sur l'Afrique

Agir en priorité dans les pays les plus pauvres, en crise ou près d'en sortir : en 2008, Handicap International a clairement affirmé ses choix en matière de développement pour les prochaines années. En accord avec ses principes et ses engagements en faveur d'une vision globale du handicap, l'association a encore élargi et diversifié le public de ses bénéficiaires.

La décision a été prise en 2008 de mettre l'accent sur les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique subsaharienne, parce que les besoins sont immenses dans des territoires dévastés comme le Soudan ou en grande difficulté comme la République démocratique du Congo et le Tchad. La croissance importante de l'activité de développement en 2008, de l'ordre de 15 %, a profité en premier lieu aux projets de santé (qui bénéficient de la moitié de cette augmentation), puis aux projets d'insertion et d'appui à la société civile. En Afrique de l'Est et australe, de nombreuses actions ont été menées pour que les personnes handicapées soient davantage prises en compte dans la lutte contre l'épidémie de sida et dans les réponses aux maladies invalidantes. En Asie, dans un contexte économique moins défavorable, beaucoup de projets de l'association ont concerné l'insertion.

L'approche globale du handicap que prône Handicap International se traduit de plus en plus clairement dans les faits : les actions de prévention du handicap et d'insertion sont désormais aussi importantes que la réadaptation elle-même. Simultanément, la tendance à diversifier le public des bénéficiaires s'est poursuivie. Si l'association s'adresse toujours majoritairement aux personnes qui présentent des déficiences motrices, un nombre croissant de projets sont consacrés au handicap sensoriel, mental ou affectant la communication. Dans ces nouvelles activités, les équipes travaillent surtout en appui aux associations locales et œuvrent pour que tous les publics handicapés soient inclus dans les projets privés ou publics existants. Handicap International a été fréquemment sollicitée en 2008 pour apporter son expertise à des acteurs généralistes du développement.

■ Les champs d'action

La réadaptation

En matière de réadaptation, Handicap International mène

des projets auprès des communautés et travaille avec les autorités à l'amélioration des services de soins. Si l'association a toujours favorisé l'accès aux appareillages et aux fauteuils roulants, l'accent a été mis en 2008 sur une approche pluridisciplinaire et sur l'adaptation aux besoins des patients, comme la stimulation précoce pour les enfants et les appareillages spécifiques pour les personnes diabétiques. L'innovation a également été forte dans le domaine de la formation des professionnels. En Albanie par exemple, l'association a proposé, avec un partenaire spécialisé dans le *e-learning*, des modules d'apprentissage à distance pour des orthoprothésistes.

Pays : presque tous les pays d'intervention de l'association ont accueilli un projet de réadaptation en 2008.

La santé

L'approche globale (de la prévention à l'accompagnement des patients) est particulièrement pertinente pour combattre le diabète et prévenir les invalidités qu'il génère au sein des huit pays dans lesquels l'association intervient contre cette affection. Des maladies invalidantes comme la filariose lymphatique, l'ulcère de Buruli ou l'épilepsie font également l'objet de projets spécifiques pour sensibiliser les populations, faciliter l'accès aux soins et la prise en charge tant sur le plan communautaire que dans les structures de santé. Plusieurs projets viennent en soutien aux personnes handicapées qui sont exclues des programmes de soins du sida. En 2008, des projets régionaux ont favorisé les échanges et le partage d'expériences (par exemple entre le Burundi, le Mali et le Sénégal) et sont venus en aide aux populations mobiles transfrontalières (notamment entre le Vietnam et le Laos). En matière de santé mentale, les programmes se sont principalement adressés aux populations éprouvées par des conflits, en particulier aux enfants et adolescents, ainsi qu'aux femmes victimes de violences sexuelles.

Pays : Algérie | Burkina Faso | Burundi | Cambodge | Éthio-

pie | Inde | Kenya | Liban | Madagascar | Mali | Mozambique | Nicaragua | Philippines | Rwanda | Sénégal | Somaliland | Tanzanie | Thaïlande | Togo | Vietnam.

L'insertion

Handicap International a produit en 2008 des outils pour accompagner les professionnels, éducateurs sportifs, enseignants ou travailleurs sociaux. L'équipe au Bangladesh a élaboré par exemple un guide de bonnes pratiques (édité en bengali et en anglais) pour aider les éducateurs à intégrer dans leurs activités des enfants en situation de handicap et leur proposer des idées de jeux adaptés. Des sessions de formation à l'intention des travailleurs sociaux ont été organisées en Algérie et au Maroc. L'association veille aussi, comme c'est le cas au Rwanda, à fournir aux enseignants des outils pratiques pour accueillir des enfants handicapés dans leurs classes.

En matière d'insertion économique, Handicap International a rejoint en 2008 la Plateforme européenne des acteurs de la microfinance. Objectif : sensibiliser au handicap la centaine d'organisations membres et établir localement des partenariats pour favoriser l'accès des personnes handicapées au crédit.

Pays : Afghanistan | Algérie | Bangladesh | Burkina Faso | Cambodge | Madagascar | Mali | Maroc | Mozambique | Népal | Niger | Rwanda | Sénégal | Sri Lanka | Tunisie.

L'appui à la société civile

En 2008, l'association s'est appuyée sur la dynamique de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées pour promouvoir auprès des organismes de coopération (Agence française de développement, DFID, Commission européenne, etc.) la prise en compte du handicap dans toute action de développement*. En milieu urbain ou rural, les projets de Handicap International sensibilisent les acteurs locaux et assurent leur formation, prévoient la mise en place de nouveaux services, favorisent une plus grande accessibilité de l'environnement ainsi qu'une concertation efficace entre autorités locales et associations. Pour permettre aux personnes handicapées de mieux participer à la vie publique, Handicap International fournit à leurs organisations un soutien matériel, logistique et financier. Elle forme les responsables associatifs et les aide à diffuser des messages de sensibilisation à l'intention de leurs différents publics. Voirie, transports, bâtiments publics : l'accessibilité doit être considérée dans tout chantier d'aménagement ou de construction. En 2008, Handicap International a notamment apporté son expertise aux projets de reconstruction dans les zones affectées par le tsunami de décembre 2004.

Pays : Algérie | Bangladesh | Brésil | Burkina Faso | Éthiopie | Europe du Sud-Est | Indonésie | Madagascar | Mali | Maroc | Moyen-Orient | Mozambique | Népal | Nicaragua | Niger | Pakistan | Rwanda | Sénégal | Sierra Leone | Sri Lanka | Togo.

* Consultez le site www.make-development-inclusive.org (en français et en anglais).



Cambodge

Ros Sokhom, 49 ans, est un bénéficiaire du projet d'insertion socio-économique. Sa petite picerie lui permet de subvenir aux besoins de sa famille.

8 414 personnes ont reçu des soins en réadaptation grâce aux centres et aux unités mobiles au Bangladesh.

Afrique de l'Ouest

Le projet Decisiph vise à renforcer les liens entre les associations de personnes handicapées afin de faire valoir leurs droits.



■ Les moments forts en 2008

Afrique de l'Ouest

Nombre de collaborateurs en 2008 : 20 employés locaux et 1 expatrié. Bailleurs : ministère français des Affaires étrangères, Irish Aid (pour la Sierra Leone).

Des enfants privés d'acte de naissance parce qu'ils sont handicapés, c'est ce qu'a mis au jour une étude menée à Niamey au Niger. Pour lutter contre de telles situations de discrimination, le programme Décisiph (Droit, égalité, citoyenneté, solidarité et inclusion des personnes handicapées) a été lancé en 2008 dans six pays d'Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Outre la réalisation de diagnostics locaux sur la situation des personnes handicapées, il prévoit, à l'échelle de vingt-six communes, des actions de formation des associations locales et le financement de petits projets. Événements sportifs ou culturels, réalisation de documents de recommandation sont autant d'occasions d'inciter les autorités locales à adopter des plans de développement plus inclusifs.

Cambodge

Nombre de collaborateurs en 2008 : 6 employés locaux et 1 expatrié. Bailleur : Union européenne.

Manque de capital financier pour démarrer, formation insuffisante : les personnes handicapées n'ont pas, au Cambodge, les ressources nécessaires à la création d'activités économiques. Dans la région de Battambang, encore duement affectée par la présence de mines, un programme lancé au printemps 2008 facilite l'accès à l'emploi des personnes handicapées (dont 70 % sont des victimes de mines). En collaboration avec un partenaire local, 128 personnes ont été identifiées, puis aidées à se former et accompagnées dans un projet de création de microentreprise. Parallèlement, plusieurs sessions de sensibilisation ont été organisées à l'intention des acteurs du monde économique et de la microfinance afin qu'ils prennent davantage en compte le handicap.

Éthiopie et Somaliland

Nombre de collaborateurs en 2008 : 4 employés locaux et 5 expatriés. Bailleur : Agence française de développement.

L'ensemble de la zone transfrontalière est une niche à forte prévalence du VIH. Pour améliorer la prévention et la prise en charge des personnes infectées, Handicap International a mis en place, fin 2006, un projet entre les villes de Dire Dawa, en Éthiopie, et d'Hargeisa, au Somaliland. En 2008, les messages d'information ont été déclinés en somali et en amharique sous différentes formes (affiches, spectacles de cirque, visites à domicile) afin de sensibiliser les publics à risque – adolescents, routiers, commerçants, prostituées – et de proposer des tests de dépistage. Le programme a également assuré la formation de 150 médecins, infirmiers

et laborantins en Éthiopie et au Somaliland. Il a par ailleurs favorisé les échanges entre les professionnels.

Madagascar

Nombre de collaborateurs en 2008 : 22 employés locaux et 1 expatrié. Bailleurs : Union européenne, ministère français des Affaires étrangères, ministère luxembourgeois des Affaires étrangères.

Sous l'intitulé « Ville et handicap », un projet mené depuis 2006 dans quatre localités de l'île et dans Tananarive, la capitale, a pour but d'améliorer l'accessibilité des villes pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les jeunes enfants. Cela passe notamment par des actions d'information auprès des élus et des responsables de services publics. En 2008, 45 sessions de sensibilisation portées par des associations locales ont ainsi été organisées ; 55 techniciens, architectes et ingénieurs ont également été formés à la prise en compte du handicap dans les projets de construction. Bâtiments administratifs, centres de santé, toilettes et lavoirs publics, marché, transports en commun : 73 infrastructures et équipements ont été passés au crible pour vérifier leur accessibilité. Les améliorations préconisées ont été mises en œuvre dans 16 cas. À Tananarive, le projet a contribué à la réhabilitation d'un quartier démuné : les ruelles et passerelles ont été réaménagées et sécurisées pour rendre l'environnement plus accueillant pour l'ensemble de la population.

Maroc

Nombre de collaborateurs en 2008 : 2 employés locaux et 1 expatrié. Bailleur : Union européenne.

Au Maroc, les personnes handicapées sont prioritairement accueillies dans des centres spécialisés. Le projet démarré au premier trimestre de 2007 dans la région de Souss-Massa-Drâa (du sud d'Agadir au nord-est de Ouarzazate) favorise une approche plus inclusive en s'appuyant sur les associations locales de personnes handicapées. En 2008, Handicap International a renforcé les compétences techniques et structurelles de ces organisations et créé deux services d'accompagnement social individualisé, ainsi qu'un service médicosocial mobile. Elle a aussi mis en place un espace de concertation entre les acteurs locaux et les associations, appelé « comité provincial du handicap ».

Rwanda

Nombre de collaborateurs en 2008 : 5 employés locaux et 1 expatrié. Bailleurs : Union européenne, ministère français des Affaires étrangères.

On estime à environ 93 000 le nombre d'enfants handicapés au Rwanda, et quelques centaines d'entre eux seulement sont scolarisés. Longtemps considérée comme impossible, y compris aux yeux des familles, l'éducation inclusive est pourtant aujourd'hui en train de devenir une

réalité. Le programme mené dans huit districts du pays a permis de sensibiliser en 2008 près de 1 700 parents d'enfants handicapés. Il a fourni des outils pratiques à 35 éducateurs de centres spécialisés et à 42 enseignants d'écoles ordinaires pour améliorer l'accueil des élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers. Parallèlement, Handicap International a appuyé l'organisation de réunions au ministère de l'Éducation en vue de la rédaction d'un plan national pour l'éducation inclusive.

Sri Lanka

Nombre de collaborateurs en 2008 : 20 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleur : Chaîne du Bonheur.

Passé l'urgence du tsunami de décembre 2004, Handicap International a choisi de poursuivre son action en faveur des personnes handicapées à l'est du Sri Lanka. Quatre centres spécialisés (appelés Camid, Centers for Accessibility, Monitoring and Information on Disability) aident les personnes en situation de handicap à construire leur projet professionnel et les accompagnent dans sa réalisation. Ces centres dispensent aussi de l'information et des conseils pour la construction de bâtiments accessibles.

Togo

Nombre de collaborateurs en 2008 : 2 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleur : Sanofi-Aventis.

L'ulcère de Buruli, provoqué par la même famille de bactéries que dans la tuberculose et la lèpre, est encore largement méconnu. Diagnostiquée avec retard, cette maladie peut laisser de lourdes séquelles, mutilantes et invalidantes. Elle touche au Togo les populations qui vivent dans les zones marécageuses, et, dans les deux tiers des cas, des enfants ou des jeunes de moins de 24 ans. Pour aider le pays à mettre en place une stratégie de lutte efficace, Handicap International mène depuis janvier 2008 un programme qui comprend le dépistage, la prise en charge médicale et l'accompagnement social. Une centaine de représentants communautaires, responsables associatifs et praticiens traditionnels ont appris à reconnaître les signes précoces de l'ulcère de Buruli dans les quatre districts les plus exposés. Ainsi, 194 personnes ont pu être dépistées, et 95 d'entre elles ont bénéficié d'une prise en charge à l'hôpital, par des kinés formés par Handicap International à la prévention de la rétraction des tissus et des articulations liée à la cicatrisation des plaies.



Éthiopie

Dire Dawa, au cours d'un événement organisé par Handicap International, la population est sensibilisée au VIH/sida et un dépistage est proposé.

5 013 personnes ont bénéficié de **24 162** séances de kinésithérapie au travers des **5** centres de réadaptation physique et des unités de soins mobiles au Népal.

Rwanda

Claude, 12 ans, fait partie des quelques centaines d'enfants handicapés scolarisés grâce au projet d'éducation inclusive.



La lutte progresse

Signé en décembre 2008, le traité d'Oslo marque la fin de l'utilisation, de la vente et du stockage des bombes à sous-munitions (BASM). Il témoigne également d'un grand progrès dans l'opinion internationale. De nombreux États ont depuis accéléré la dépollution de leur territoire et sollicité l'aide d'ONG et d'entreprises spécialisées. En 2008, Handicap International a poursuivi son engagement en gardant à l'esprit les bénéficiaires directs du déminage : les populations qui souhaitent reprendre possession de leurs terres et retourner à une vie normale.

Dans le monde humanitaire, l'action contre les mines et les BASM a la particularité de se situer dans un environnement très concurrentiel et contrôlé. L'exigence de qualité quant aux résultats est extrêmement forte, parfois en contradiction avec celle d'« aller plus vite pour moins cher » posée par les bailleurs.

Cette évolution vers plus de concurrence, dans un secteur de plus en plus marqué par l'approche commerciale et globalement moins bien financé, était perceptible depuis plusieurs années. Mais elle a été renforcée en 2008. Pour y répondre, Handicap International avait mis en place en 2005 une organisation capable de réagir plus rapidement aux appels d'offres, tout en garantissant le respect des normes internationales du déminage humanitaire. En 2008, ce choix a pleinement montré sa pertinence.

L'année a en outre été marquée par l'effet stimulant du traité d'Oslo. De nombreux États ont ainsi été incités à reprendre leurs actions en faveur de la dépollution des BASM et des mines, et ont décidé d'aider les ONG impliquées. D'ailleurs, nombre de pays pollués qui n'avaient pas encore rempli leurs obligations liées au traité d'Ottawa (1997) se sont vu rappeler leur engagement de continuer leurs efforts, avec une extension du délai au-delà des dix ans prévus initialement.

Pour Handicap International, l'expérience de 2008 a fait évoluer la façon de mener simultanément des opérations de déminage et de développement. Le déminage est certes une condition nécessaire au développement des zones polluées, mais le couplage de ces actions n'est pas toujours facile ni toujours pleinement efficace. Selon les équipes spécialisées de Handicap International, l'association des deux activités doit donc être discutée au cas par cas, en respectant les rythmes d'intervention de chacune, les exigences posées par les bailleurs et l'intérêt des populations.

■ Les champs d'action

Le déminage

Techniquement, les meilleurs moyens pour dépolluer une zone minée dépendent de la combinaison – variable selon les circonstances – de démineurs, de chiens et de machines. L'investissement passé de Handicap International dans des machines se révèle, à l'usage, une heureuse décision ; elles permettent un gain de temps considérable. Un travail majeur a commencé parmi les acteurs du secteur pour s'assurer que le déploiement de cette association de moyens coûteuse soit réservé aux seules zones où la présence des mines est certaine. Ainsi, des techniques d'enquête sont en développement pour mieux identifier les terrains pollués parmi tous ceux suspectés.

Pays : Bosnie-Herzégovine | Liban | Mozambique | Sénégal (région de la Casamance).

La prévention des accidents par mines (Pepam)

En 2008, 70 États et 6 territoires étaient encore affectés par des mines antipersonnel et des résidus explosifs de guerre, avec une estimation de plusieurs milliers de kilomètres carrés pollués. Parallèlement aux opérations de déminage humanitaire, il est donc indispensable de mener auprès des populations des actions de sensibilisation aux risques encourus. En plus des campagnes de masse, Handicap International privilégie le contact direct avec des personnes clés (chefs de village, chefs religieux, enseignants, responsables associatifs) susceptibles d'influencer les populations et les groupes particulièrement menacés : chasseurs, fermiers, femmes, enfants, etc. Certains programmes, comme dans les camps birmanes en Thaïlande, prévoient également des visites à domicile. Les outils de sensibilisation sont adaptés pour convenir à tous les publics : brochures avec des des-

sins compréhensibles par des personnes illettrées, émissions de radio, spectacles de théâtre, jeux et activités pour les écoliers... Ils permettent non seulement d'apprendre à reconnaître les différentes sortes d'engins explosifs, mais aussi de savoir quelle conduite tenir en leur présence et de minimiser les risques.

Pays : Afghanistan | Algérie | Mozambique | Sénégal | Somalie (région du Puntland) | Somaliland | Soudan | Thaïlande.

Le plaidoyer contre les mines et BASM

L'année 2008 a été marquée par l'aboutissement du combat mené par l'association depuis cinq ans au sein de la Coalition internationale contre les sous-munitions (Cluster Munition Coalition ou CMC). Présente à toutes les conférences mondiales et régionales des négociations du « processus d'Oslo », Handicap International a pesé pour que le Traité d'interdiction des BASM soit un traité fort, qui reconnaisse en particulier les droits des victimes (personnes blessées, familles et communautés affectées). Le texte adopté comprend les obligations les plus fortes d'assistance aux victimes dans le droit international humanitaire, y compris l'obligation, pour les États parties, de mobiliser des moyens humains et financiers afin de respecter les droits de toutes les victimes, sans discrimination. Le 3 décembre, 94 États ont signé le traité à Oslo. Il représente une réelle avancée : désormais, plus aucun pays ne pourra utiliser de BASM sans être stigmatisé, et le sort des victimes est enfin reconnu.

Le plaidoyer contre les mines antipersonnel se poursuit en préparation de la conférence d'examen du traité d'Ottawa, qui se tiendra fin 2009.

L'assistance aux victimes

Si le rapport 2008 de l'Observatoire des mines confirme la baisse tendancielle du nombre de victimes, 5 426 personnes ont encore été blessées ou tuées en 2007 par l'explosion de ces engins meurtriers, et 71 % d'entre elles étaient des civils. Au-delà des victimes directes, les mines et les restes d'explosifs de guerre menacent des communautés entières, qui ne peuvent se déplacer et accéder sans risque à leurs champs ou aux points d'eau potable. Depuis vingt-sept ans, Handicap International travaille auprès des victimes des conflits, dans les domaines des soins médicaux, de la réadaptation, du soutien psychologique, de l'insertion sociale et économique, ainsi que de la collecte de données, de la législation et des politiques publiques. L'expérience de terrain de l'association fonde ainsi son action militante pour la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des victimes. En 2008, Handicap International a facilité la participation active de la société civile des pays affectés par les BASM aux conférences de Wellington et de Dublin, préparatoires au traité d'Oslo.

Pays : Afghanistan | Albanie | Algérie | Bosnie-Herzégovine | Cambodge | Éthiopie | Irak | Jordanie | Mozambique | Népal | Nicaragua | Sénégal | Serbie | Soudan | Sri Lanka | Thaïlande.



Bosnie-Herzégovine

La communauté de Poplat est associée à la préparation des interventions de déminage des zones polluées.

Grâce aux actions de déminage, **1 million** de mètres carrés ont été rendus à la population dans **8** districts du Mozambique.

France

Organisées par Handicap International dans 37 villes de France, les 14^{es} Pyramides de chaussures ont recueilli 60 000 nouvelles signatures pour l'interdiction des BASM.



■ Les moments forts en 2008

Afghanistan

Nombre de collaborateurs en 2008 : 200 employés locaux et 7 expatriés. Bailleurs : Union européenne, Coopération canadienne, UNMACA (UNOPS), Fondation Meko, MSH.

Dans un contexte difficile, les équipes de l'association à Kandahar, Kaboul et Herat poursuivent leur travail, en particulier auprès des victimes de mines. À Herat et à Kandahar, elles ont apporté des soins de réadaptation à près de 10 000 patients en 2008. À Herat et à Kaboul, 300 victimes de mines ont également bénéficié d'un programme inclusif pour suivre une formation ou retrouver un emploi. Afin de sensibiliser efficacement les populations aux risques d'accidents par mines, Handicap International a choisi de former des agents communautaires, chargés de relayer l'information. Au total, 200 000 Afghans ont ainsi reçu un message de sensibilisation.

Bosnie-Herzégovine

Nombre de collaborateurs en 2008 : 30 employés locaux et 4 expatriés. Bailleurs : Coopération suisse (ASDC), ministère allemand des Affaires étrangères, bailleur privé.

Comment lier le déminage humanitaire aux actions de développement ? Cette problématique constitue la ligne directrice du projet « Mines et développement » dans la région de Mostar, où 12 000 personnes vivent sous la menace d'engins non explosés. Alors que jusqu'ici les communautés n'étaient pas consultées dans le cadre des opérations de déminage, Handicap International a opté pour une approche participative. Celle-ci implique les populations dans les prises de décision et dans le choix des priorités liées à leur développement économique comme à leur intégration au sein de la société. En guise d'exemples, des zones donnant accès à des points d'eau ont été désignées prioritaires en 2008, ce qui a permis aux habitants de ne plus dépendre de livraisons par camions-citernes.

France

Dix semaines avant l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction des BASM, les 14^{es} Pyramides de chaussures ont permis, le 27 septembre 2008, de mobiliser l'opinion contre ces armes qui tuent et mutilent en majorité des civils. L'événement, organisé simultanément dans 37 villes de l'Hexagone, a permis de recueillir 60 000 nouvelles signatures de citoyens. Au moment où la France assurait la présidence de l'Union européenne, les Pyramides ont pesé pour que le gouvernement français joue un rôle leader en faveur du traité d'Oslo. À l'initiative de l'association, le ministère des Affaires étrangères a mobilisé son réseau diplomatique et participé à des rencontres officielles organisées par Handicap International afin d'assurer la promotion du traité.

Au total, 700 000 pétitionnaires à travers le monde se sont prononcés pour l'interdiction des BASM, qui ne respectent pas le droit international humanitaire.

Irak

Nombre de collaborateurs en 2008 : 18 employés locaux et 1 expatrié. Bailleur : Unicef.

Une enquête a été menée durant l'été 2008 dans le nord de l'Irak, afin de mesurer l'impact des programmes d'éducation aux dangers des mines dont a bénéficié la population au cours des dix dernières années. Plus de 1 000 entretiens ont été conduits auprès de personnes relais (chefs de village, enseignants), mais aussi auprès d'enfants, d'adultes et de groupes de nomades. Les réponses, analysées par un consultant spécialisé, ont mis en évidence que la population irakienne avait conscience du danger des mines, mais n'adoptait pas toujours un comportement approprié. À la suite de cette enquête, Handicap International a émis des recommandations destinées à être intégrées dans les futurs programmes et dans la stratégie générale d'éducation aux risques sur les plans local et national.

Liban

Nombre de collaborateurs en 2008 : 44 employés locaux et 5 expatriés. Bailleur : UNRWA.

L'année 2008 a été marquée par l'achèvement du travail entrepris au Sud-Liban après la guerre de 2006, et par le début d'une opération de dépollution des engins explosifs à Nahr el-Bared, un ancien camp de réfugiés palestiniens dans le nord du pays. Ce camp avait été complètement rasé par les bombardements, ce qui a contraint 35 000 personnes à se réinstaller à proximité. Avant d'envisager une reconstruction, l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) a entamé le déblaiement du site et demandé à Handicap International de s'assurer que les gravats étaient libres d'engins non explosés : bombes, grenades, obus de mortier, munitions... En un mois, plus de 1 200 engins et 30 pièges explosifs ont été trouvés et détruits. À la fin de l'année 2008, près de 25 % des trois kilomètres carrés du camp avaient déjà été vérifiés et neutralisés. L'association a également mené des actions de sensibilisation aux risques des restes explosifs de guerre à l'intention des centaines de personnels, expatriés et nationaux, qui travaillent sur le site.

Mozambique

Nombre de collaborateurs en 2008 : 85 employés locaux et des expatriés en appui technique.

Bailleurs : Adopt-A-Minefield, Canadian Auto Workers / Agence canadienne de développement international, Coopération italienne, Coopération autrichienne pour le développement.

Il avait été planifié que le Mozambique, conformément au traité d'Ottawa, achève le déminage de l'ensemble de son territoire en 2009. Mais le gouvernement, n'ayant pu atteindre cet objectif, a demandé en 2008 une extension du délai. Vingt-cinq années de conflits ont durablement pollué le sol mozambicain : 12 millions de mètres carrés sont encore aujourd'hui infestés de mines antipersonnel ou d'engins non explosés. En plus de ces actions de dépollution,

Handicap International a lancé une enquête auprès des populations pour accroître l'efficacité des opérations de déminage grâce à une idée plus précise des zones contaminées. Un million de mètres carrés, soit 210 sites, ont alors été rendus à la population dans huit districts du pays, après le retrait de plus de 1 700 mines, munitions et restes d'armes non explosées. L'enquête a également permis de confirmer la non-pollution de certaines zones jadis considérées comme suspectes, augmentant ainsi les surfaces de terrain que les communautés ont pu se réapproprier.

Sénégal

Nombre de collaborateurs en 2008 : 25 employés locaux et 4 expatriés.
Bailleurs : Belgique à travers le PNUD, Coopération française (SCAC), Coopération allemande (GTZ).

Après avoir formé une équipe de dix démineurs dont deux femmes, Handicap International a lancé en 2008 des opérations de déminage à l'ouest de la Casamance. Grâce à ce projet pilote, mené en étroite collaboration avec les autorités et les institutions nationales et régionales, près de 5 300 personnes ont pu retrouver l'accès à leurs terres dépolluées. Le projet est à la recherche de financements pour pouvoir être étendu.

Sud-Soudan

Nombre de collaborateurs en 2008 : 23 employés locaux et 2 expatriés pour les actions de sensibilisation ; 22 employés locaux et 3 expatriés pour l'enquête sur les mines.

Bailleurs : Unicef, Stichting Vluchteling, Survey Action Centre.

Après plus de vingt années d'exil au Kenya, en Ouganda ou en Éthiopie, près de 33 000 réfugiés sont rentrés au Sud-Soudan en 2008. Mais des milliers de mines et d'engins explosifs menacent le retour à une vie normale. Pour prévenir les accidents, Handicap International mène des actions de sensibilisation auprès des réfugiés et de la population locale. Spectacles de théâtre ambulant, distributions de brochures, de kits d'information et de tee-shirts : le message est délivré sous plusieurs formes afin d'en augmenter l'impact. À la fin de l'année, une enquête sur les conséquences sociales et économiques des mines et autres engins explosifs a été mise en œuvre dans la région du Nil supérieur.

Thaïlande

Nombre de collaborateurs en 2008 : 38 employés locaux (pour les activités Pepam et de réadaptation) et 1 expatrié.

Bailleurs : Union européenne, UNHCR, Australian Care.

À la frontière birmane, neuf camps accueillent près de 150 000 réfugiés karens et karenis. Parce que la population est mobile – notamment les jeunes hommes qui traversent régulièrement la frontière et les étudiants qui viennent de Birmanie pour suivre l'école dans les camps –, les actions de sensibilisation aux dangers des mines qui infestent la région sont essentielles. Les exercices et les jeux autour de cette thématique proposés dans les écoles primaires ont été complétés par des visites à domicile. Des formations ont également été délivrées aux personnes les plus exposées dans les camps et les villages alentour.



© Handicap International

Liban

Des démineurs opèrent dans l'ancien camp palestinien de Nahr el-Bared, complètement ravagé par les bombardements.

En Thaïlande, **8 000** visites à domicile ont permis de sensibiliser **22 000** personnes aux dangers des mines.

Oslo

Une victoire historique : le 3 décembre 2008, le Traité d'interdiction des bombes sous-munitions est signé par 94 États.



© Federico Visa

Rapport financier

2008



Le mot du trésorier

L'année 2008 a été marquée par deux faits importants :
– l'aboutissement d'une réflexion structurelle commencée en 2007 ;
– un résultat déficitaire de 3,7 M€, largement supérieur au déficit budgété en début d'exercice et approuvé lors de la dernière assemblée générale.

Le contexte international difficile nous a obligés à agir vite, mais il n'est pas la cause principale de nos difficultés. En effet, la crise économique a, pour l'essentiel, épargné l'association en 2008. La collecte de dons s'est bien maintenue, et cette heureuse nouvelle témoigne de la fidélité de nos donateurs malgré leurs propres inquiétudes.

L'origine du déficit est à la fois plus simple et plus délicate à combattre. Elle est en effet structurelle, comme le montre l'évolution du résultat hors exceptionnel sur les quatre derniers exercices. Ainsi, notre association, malgré des efforts permanents de maîtrise, a continué à dépenser en 2008 au-delà de ses ressources et a dû puiser dans ses réserves. Quand les recettes générées annuellement ne permettent pas d'assumer la totalité des besoins de l'association, de simples efforts d'économie demandés à chacun se révèlent insuffisants. Dès lors, un projet de restructuration devient nécessaire pour retrouver les équilibres financiers, tout en améliorant l'efficacité globale de Handicap International. C'est à ce prix que la pérennité et le développement de l'association peuvent être assurés.

L'aboutissement de la réflexion structurelle se traduit aujourd'hui par le renoncement à certaines activités, notamment en France, et par des réductions d'effectifs au siège français comme dans certaines sections du réseau Handicap International. Un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) prévoyant la suppression de 46 postes a été mis en place, et tous les efforts ont été entrepris pour en limiter les conséquences sur les personnes. À l'heure de publier ce rapport sur les comptes de l'association, nous pouvons dire que le nombre des licenciements non souhaités a pu être ramené à environ 15 personnes.

L'enjeu est bien d'assurer l'avenir de l'association, en lui permettant de se doter d'une structure et d'une organisation mieux adaptées à ses moyens et ainsi de surmonter, en 2009 et au-delà, les éventuels impacts différés de la situation économique que nous traversons. Les réorganisations en cours de mise en place nous permettront un meilleur emploi de nos ressources humaines, organisationnelles et matérielles afin de poursuivre nos actions auprès des personnes handicapées et des victimes de conflits et de catastrophes.

Olivier Scalbert, trésorier.

■ Les éléments significatifs en 2008

3,7 M€ de déficit, mais une sécurité financière préservée

3,7 M€ de déficit ont été constatés pour 2008. Cependant, le seuil de sécurité financière est respecté malgré le déficit. Les réserves de l'association sont équivalentes à 2,6 mois du total des emplois, hors fonds dédiés reportés. La trésorerie est saine et permet de financer l'exploitation. Par ailleurs, le creusement du déficit en 2008 a accéléré la finalisation de la réflexion structurelle amorcée en 2007. Elle n'est pas liée à la crise économique mondiale, mais a pour objectif d'améliorer le fonctionnement de l'association et son efficacité.

Une forte croissance des activités de développement

2008 a été marquée par la croissance des missions sociales de Handicap International, et en particulier des programmes sur le terrain. Le budget des missions sociales s'établit à 56,6 M€, contre 53,4 M€ en 2007. Au sein des programmes, les activités gérées par la Direction de l'action de développement (DAD) se sont notablement accrues. Les financements de type cofinancement sont en augmentation.

Une hausse des dons réguliers, malgré la crise économique

Les incertitudes de la crise économique n'ont pas affecté les dons en 2008. Les donateurs de l'association ont été invités depuis plusieurs années à opter pour des formules d'engagement sur le long terme (par prélèvement automatique), plus favorables à sa stabilité financière. Ainsi, la collecte par don, mécénat et parrainage a augmenté de 1,7 M€, et la part des prélèvements automatiques est passée de 40 % à 44 %.

■ La transparence financière

Handicap International a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de ses propres vérifications internes, l'association se soumet à différentes catégories de contrôles.

Le commissaire aux comptes

Les comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2008, ont été contrôlés et certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes de l'association, le cabinet Ernst & Young Audit. Ils ont été établis selon les principes et méthodes comptables admis en France, en conformité avec le plan comptable appliqué aux associations et aux fondations.

Le Comité de la Charte

Handicap International est membre du Comité de la charte de déontologie depuis 1998 et respecte les règles de cet organisme de contrôle et d'agrément : respect des principes de bonne gouvernance, gestion rigoureuse, irréprochabilité des actions de communication et de collecte, transparence financière à l'égard des donateurs. L'association peut ainsi afficher le logo « Don en confiance » sur les supports d'information destinés à ses différents publics.

La Cour des comptes

Cette juridiction administrative peut contrôler les associations de solidarité à tout moment, dès lors qu'elles sont reconnues d'utilité publique par l'État et sollicitent la générosité publique. Elle effectue également des contrôles ponctuels, tels que celui réalisé en 2006 au sein des organisations ayant collecté des fonds lors du tsunami en Asie du Sud-Est, puis celui mené trois ans après, début 2009, pour assurer un suivi. Handicap International a subi ces contrôles sans difficulté particulière.

En interne, des indicateurs de sécurité financière

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, Handicap International a adopté le principe d'une constitution de réserves.

– Les fonds associatifs doivent *a minima* représenter l'équivalent budgétaire d'un mois et demi de fonctionnement pour l'activité d'urgence et de trois mois pour les autres activités. L'activité d'urgence, largement financée, demande en principe peu d'apport de fonds propres.

– La trésorerie prévisionnelle de l'année doit *a minima* couvrir un mois de dépenses.

Ces réserves permettent de faire face à une fluctuation inévitable des ressources (collecte de dons, bailleurs, etc.). Elles permettent également de financer le besoin en fonds de roulement provoqué par le décalage entre la réalisation des activités et leur financement. Enfin, elles donnent à Handicap International la liberté d'initiative et l'autonomie d'action nécessaire pour mener sa stratégie de développement.

■ Intégration du CER dans les comptes annuels

Depuis l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, modifiant la loi du 7 août 1991 relative au contrôle des organismes faisant appel à la générosité publique, le compte d'emplois des ressources (CER) est annexé aux comptes annuels.

Ce document fait ainsi désormais partie intégrante des comptes établis par l'association.

Le règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement n° 99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC) est applicable à compter du 1^{er} janvier 2009 et n'a donc pas d'impact dans la présentation et l'établissement du CER de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

■ Méthodologie d'élaboration du CER

– Le montant de chaque rubrique exprime les coûts directement affectables, ainsi que les rémunérations des salariés chargés de la mise en œuvre des actions correspondantes.

– La masse salariale de personnel expatrié est imputée directement aux missions sociales, sur la base du temps de mission passé sur le terrain.

– Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement, qui relèvent de la vocation de l'association, sont classés dans la rubrique « Missions sociales ». C'est le cas, notamment, des coûts affectés à la Campagne Internationale pour Interdire les Mines et les BASM, ainsi que ceux relatifs à la mobilisation pour la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap.

– Les ressources collectées dédiées aux programmes et non utilisées dans l'exercice sont indiquées avant la détermination du résultat. Cette provision matérialise l'obligation, pour l'association, d'employer ces fonds conformément aux engagements pris auprès des donateurs.

– Le total des valorisations des contributions gratuites et des apports des bénévoles dont Handicap International a bénéficié en 2008 est, quant à lui, intégré après détermination du résultat du CER.

Bilan au 31 décembre 2008

Une sécurité financière préservée malgré l'érosion des fonds associatifs

Au 31 décembre 2008, les fonds associatifs s'établissent à 17,3 M€, en diminution de 3,8 M€ par rapport à 2007. Ces fonds, destinés à garantir la sécurité financière de l'association, sont cependant maintenus à un niveau qui ne génère pas de risques. Ils sont équivalents à 2,6 mois du total des emplois, hors fonds dédiés reportés.

Les fonds associatifs permettent de financer :

– **5,5 M€ d'immobilisations nettes**, contre 4,8 M€ en 2007. Cette augmentation de 692 K€ s'explique presque en totalité par la poursuite de la mise en œuvre du système d'information financier (SIF), dont le montant immobilisé en 2008 s'élève à 578 K€ ;

– **2,4 M€ de besoin en fonds de roulement**, contre 1,8 M€ en 2007. Il s'agit de la trésorerie minimale nécessaire pour faire face aux décalages entre les encaissements de créances et les décaissements de dettes. Cette variation à la hausse s'explique principalement par des transferts aux missions à l'étranger, très significatifs, qui ont été réalisés plus tôt dans l'année qu'habituellement. Cette augmentation du besoin en fonds de roulement n'a été que partiellement compensée par la diminution des dettes fournisseurs ;

– **9,4 M€ de trésorerie disponible**, contre 14,5 M€ en 2007. Cette diminution a pour origine le résultat déficitaire combiné à l'augmentation du besoin en fonds de roulement et au financement des immobilisations réalisées en 2008, principalement celles relatives au projet SIF.

Les fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élevaient à 722 K€ à la fin de 2008, contre 472 K€ à la fin de 2007. Ils concernent principalement les programmes Cambodge (472 K€), Philippines (36,8 K€), Océan Indien (32,6 K€) et, enfin, Prévention du diabète (136 K€).

savoir

Sur simple demande au siège de l'association, il est possible de consulter les comptes annuels et leurs annexes, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes. Ces documents sont également disponibles sur le site Internet www.handicap-international.fr

(en milliers d'euros)

ACTIF	2008	2007
Immobilisations incorporelles	1 251	632
Immobilisations corporelles	3 443	3 385
Immobilisations financières	794	780
Actif immobilisé	5 489	4 797
Stocks et en-cours	189	158
Avances et acomptes versés		304
Clients et comptes rattachés	1 594	1 290
Bailleurs des fonds débiteurs	3 208	3 519
Avances missions	3 824	2 076
Autres créances	5 424	6 484
Valeurs mobilières de placement	8 805	12 737
Disponible	563	1 762
Actif circulant	23 606	28 329
Charges constatées d'avance	1 197	1 307
Écart de conversion actif	478	82
Total de l'actif	30 770	34 516

PASSIF (avant répartition)	2008	2007
Fonds associatifs et réserves	18 099	17 739
Résultat de l'exercice	-3 727	426
Subventions des programmes	2 944	2 984
Fonds associatifs	17 316	21 149
Provisions pour risques	909	778
Provisions pour charges	1 079	236
Provisions pour risques et charges	1 989	1 014
Fonds dédiés sur ressources affectées	722	472
Dettes financières	21	21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 870	3 969
Dettes fiscales et sociales	2 752	2 659
Bailleurs des fonds créditeurs	3 382	3 343
Autres dettes	1 264	1 567
Dettes	10 289	11 558
Produits constatés d'avance	214	306
Écart de conversion passif	241	16
Total du passif	30 770	34 516

Compte de résultat au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

CHARGES	2008	2007	PRODUITS	2008	2007
Achats des matières premières et approvisionnement	3 508	3 573	Dons, legs et parrainages	35 589	34 832
Autres achats et charges externes	32 491	31 432	Financements organismes internationaux	13 112	14 144
Impôts, taxes et versements assimilés	1 147	985	Financements organismes nationaux	11 157	7 266
Salaires, traitements et charges sociales	27 149	26 395	Financements organismes privés	5 245	6 091
Dotations aux amortissements et provisions	2 021	2 030		5 948	5 490
Autres charges de gestion	8 481	6 357	Autres produits de gestion		
Charges de xploitation	74 797	70 772	Produits de xploitation	71 052	67 823
Charges financieres	2 460	449	Produits financiers	2 190	568
Charges exceptionnelles	1 724	1 111	Produits exceptionnels	2 388	2 195
Total des charges de l'exercice	78 981	72 332	Total des produits de l'exercice	75 630	70 585
Engagements à réaliser sur ressources affectées	722	472	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	472	2 898
Impôt sur les activités commerciales	126	253			
Total des charges	79 829	73 058	Total des produits	76 102	73 483
Résultat de l'exercice	- 3 727	426	Valorisations des contributions gratuites	1 571	1 906
Valorisations des contributions gratuites	1 571	1 906			
Total général	77 673	75 389	Total général	77 673	75 389

Rapprochement entre le compte de résultat et le CER 2008

(en milliers d'euros)

CHARGES	2008	2007	PRODUITS	2008	2007
Total des charges du compte de résultat¹	79 829	73 058	Total des produits du compte de résultat¹	76 102	73 483
<i>Plus charges non affectables en comptabilité générale :</i> Investissements réalisés par les missions sociales	1 828	1 880	<i>Plus produits non affectables en comptabilité générale :</i> Subvention d'investissement de l'exercice	1 828	1 876
<i>Moins charges non affectables en comptabilité analytique :</i> Valeur nette des actifs cédés par les programmes	259	130	<i>Moins produits non affectables en comptabilité analytique :</i> Quote-part de la subvention virée au résultat dans l'exercice	1 866	1 652
<i>Dotations aux amortissements des programmes</i>	1 607	1 525			
Total des emplois du compte d'emploi des ressources¹	79 792	73 282	Total des ressources du compte d'emploi des ressources¹	76 064	73 708

1. Avant valorisations des contributions gratuites.

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 3,7 M€, égal à celui du compte d'emploi des ressources (CER).

La différence entre le total des charges du compte de résultat et celui des emplois du CER est équivalente à celle entre les produits et les ressources. Cela provient d'un traitement comptable distinct entre les investissements affectés aux missions sociales et leur financement par les bailleurs institutionnels. Ainsi, les emplois portés dans le CER intègrent la totalité des achats d'immobilisations réalisés pendant l'an-

née (soit 1 828 K€), alors que les charges du compte de résultat ne tiennent compte que des amortissements effectués (1 607 K€), ainsi que de la valeur nette comptable des actifs cédés (259 K€).

Néanmoins, ces deux comptes évoluent en parallèle. En effet, l'écart entre les charges et les emplois (soit 38 K€) est compensé par une variation équivalente de la subvention d'investissement relative aux immobilisations des missions sociales.

Compte d'emploi des ressources 2008

(en milliers d'euros)

EMPLOIS	2008	2007
Missions sociales	56 613	53 395
Dépenses opérationnelles	50 714	47 536
Immobilisations	1 864	1 825
Achat des consommables et fournitures	6 831	5 556
Autres frais et charges externes	11 085	11 200
Impôts et taxes	258	198
Frais de personnel	17 416	17 010
Partenariats et autres charges de gestion	5 285	4 674
Divers frais de mise en œuvre	52	79
Programmes sous mandat Handicap International Belgique	215	171
Journal <i>Déclic, Familles et Handicaps</i>	700	681
Campagne Internationale pour Interdire les Mines et les BASM	4 447	4 230
Éducation et sensibilisation aux droits des personnes handicapées	991	634
Autres activités programmes du siège	385	152
Provisions et autres charges des programmes	1 185	1 125
Gestion des missions sociales	5 899	5 858
Pilotage des programmes	1 594	1 647
Gestion des ressources humaines expatriées	1 052	993
Coordination des ressources techniques et logistiques	3 253	3 218
Sensibilisation et collecte de fonds	11 340	11 363
Frais d'appel à la gestion publique	8 221	8 107
Frais de prospection et fidélisation	6 386	6 366
Frais de gestion des donateurs et Parrains	1 835	1 741
Frais relatifs à d'autres formes d'appel	2 359	2 427
Produits-partage et ventes artisanat	2 183	2 147
Autres formes d'appel	176	280
Frais d'information et de communication	759	829
Frais de fonctionnement	5 206	4 957
Personnel des services généraux	2 416	2 270
Frais généraux et charges diverses	2 790	2 686
Autres frais et charges exceptionnelles	5 911	3 095
Développement du réseau Handicap International	2 743	2 230
Projet d'investissement Système d'information financier	757	409
Liquidation SARL Familles et Handicaps	1 417	
Divers	994	456
Total des emplois de l'exercice	79 070	72 810
Fonds d'investissement reports sur l'exercice suivant	722	472
Total des emplois	79 792	73 282
Excédent / déficit	3 727	426
Total général	76 064	73 708
Valorisations des contributions gratuites	1 571	1 906
Total général	77 635	75 614

RESSOURCES	2008	2007
Ressources privées collectées	46 156	46 232
Produits de la gestion publique	39 910	39 126
Dons	32 977	31 243
Parrainages	6 089	5 997
Dons manuels	26 100	24 581
Mécénats d'entreprise	787	665
Legs	589	1 736
Apports en nature	57	0
Dons rattachés par les sections	2 027	1 855
Produits des ventes et produits-partage	4 184	4 222
Autres produits liés à l'appel à la gestion publique	77	71
Financements d'origine privée	5 568	6 520
Organismes privés européens	1 816	3 174
Organismes privés « sections »	3 418	3 143
Autres organismes privés	333	204
Autres produits d'origine privée	678	585
Subventions et autres concours publics	25 786	22 919
Organismes internationaux	13 882	15 112
Union européenne	10 755	11 335
Nations unies	2 653	3 457
Autres financements internationaux	473	320
Organismes nationaux	11 852	7 743
Organismes publics français	3 201	1 892
Organismes publics « sections »	3 480	3 168
Organismes publics étrangers	5 172	2 682
Subventions d'exploitation	51	62
Financements en nature	0	2
Autres produits non affectés	912	826
Produits financiers	649	483
Autres produits de gestion	262	343
Produits exceptionnels	2 739	833
Financements sur exercice antérieur	110	12
Reprise dotations pour risques sur financements et divers programmes	579	214
Reprise provision SARL Familles et Handicaps	1 417	0
Autres reprises des provisions et divers produits exceptionnels	633	606
Total des ressources de l'exercice	75 592	70 810
Fonds d'investissement reports depuis l'exercice précédent	472	2 898
Total des ressources	76 064	73 708
Valorisations des contributions gratuites	1 571	1 906
Total général	77 635	75 614

Évolution des emplois

L'année 2008 a connu, globalement, une croissance des activités sur le terrain, avec un budget en augmentation significative pour les activités portées par la Direction de l'action de développement et en baisse pour l'action d'urgence, moins sollicitée par des crises humanitaires majeures. L'action contre les mines est restée stable. Depuis le siège, la Campagne Internationale pour Interdire les Mines et les BASM s'est poursuivie et l'éducation au développement (EAD) s'est renforcée.

Selon le CER, le budget global de Handicap International, en croissance, s'est élevé à 79,1 M€ en 2008 avant report des fonds dédiés, contre 72,8 M€ en 2007. Cette augmentation (6,3 M€) provient, d'une part, d'une croissance des missions sociales à hauteur de 3,2 M€ et, d'autre part, d'une hausse significative de la rubrique « Autres frais et charges exceptionnelles » (2,8 M€).

Le budget des missions sociales s'établit ainsi à 56,6 M€ fin 2008, contre 53,4 M€ l'année précédente. Cette augmentation de 3,2 M€ a essentiellement profité aux programmes à l'étranger (à hauteur de 2,3 M€). Le reste a été consacré aux missions sociales du siège, notamment la campagne contre les mines.

Sur le terrain, fort développement des activités

La Direction de l'action de développement a connu une forte croissance de ses activités, avec des coûts directs engagés sur le terrain en augmentation de 4,9 M€. Les activités de la Direction de l'action contre les mines sont restées stables par rapport à 2007, avec un budget augmenté de 0,2 M€. Pour la seconde année consécutive, la Direction de l'action d'urgence a accusé une forte diminution d'activité avec des dépenses directes réduites de 2,8 M€, soit - 39 %. Cette baisse s'explique par l'achèvement de la mission Indonésie, qui n'a pas été remplacée en 2008 par une action de même envergure. En fin d'année 2008, le lancement de nouvelles actions en Haïti devrait se traduire par une évolution budgétaire favorable en 2009.

L'évolution des budgets des trois directions opérationnelles de Handicap International ne reflète pas fidèlement la répartition des activités de l'association par nature. En effet, certains projets d'urgence et de déminage, arrivés à maturité, sont naturellement transférés à la Direction de l'action de développement. D'autre part, lorsque des situations de crise voient le jour dans des pays où la Direction de l'action de développement est présente, la gestion des interventions d'urgence sera éventuellement assurée par celle-ci, avec l'appui en compétences de la Direction de l'action d'urgence. En raison des modifications de rubriques générées par le nouveau système d'information financier (SIF), les dépenses des programmes à l'étranger en 2008 apparaissent se-

(en millions d'euros)

EMPLOIS	2008	2007
Missions sociales	56,6	53,4
Sensibilisation et collecte de fonds	9,2	9,2
<i>dont :</i>		
Frais d'appel à la générosité publique	8,2	8,1
Frais relatifs à d'autres formes d'appel	0,2	0,3
Frais d'information et de communication	0,8	0,8
Frais de fonctionnement	5,0	4,7
Soutien aux sections internationales	2,7	2,2
Autres frais et charges exceptionnelles <i>(exclusion faite des charges exceptionnelles ayant en regard des reprises de provisions de même nature inscrites en produits exceptionnels)</i>	1,3	0,6
Sous-total des emplois	74,9	70,2
Coût des activités commerciales	2,4	2,4
Charges exceptionnelles ayant en regard des reprises de provisions de même nature inscrites en produits exceptionnels	1,8	0,2
Total des emplois de l'exercice	79,1	72,8
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant	0,7	0,5
Total des emplois, avant contributions gratuites	79,8	73,3

Comparé au compte d'emploi des ressources, ce tableau fait apparaître un sous-total des emplois hors « coût des activités commerciales » et après compensation des « charges exceptionnelles ayant en regard des reprises de provisions de même nature inscrites en produits exceptionnels ».

C'est par rapport à ce sous-total des emplois que sont calculés les principaux ratios présentés en page 25.

lon une présentation différente de celle adoptée en 2007. L'exercice précédent a été retraité en cohérence pour permettre une comparaison correcte.

Le poste des consommables et des fournitures a logiquement augmenté, en lien avec l'activité des programmes sur le terrain globalement en croissance. Les contributions à des partenaires dans les pays où Handicap International intervient ont été plus importantes également en 2008 ; cela s'explique par la croissance de l'action de développement. Les frais de personnels ont crû en 2008 de 406 K€ pour les mêmes raisons (croissance de l'activité en général et accompagnement des associations locales en particulier).

Au siège, des missions sociales en croissance grâce au cofinancement par l'Union européenne

Les missions sociales du siège se sont sensiblement développées.

La Campagne Internationale pour Interdire les Mines et les BASM a été marquée en 2008 par la participation de Handicap International à la conférence des États sur la mise en œuvre du traité d'Ottawa. Elle dispose d'un budget en légère augmentation (217 K€, soit + 5 %), cofinancé par l'Union européenne dans le cadre d'un projet global qui porte sur trois ans.

Le budget de l'éducation au développement s'accroît pour la deuxième année consécutive. Il a augmenté de 357 K€ en 2008 (passant de 634 K€ à 991 K€, soit + 56 %) grâce à la poursuite d'un cofinancement avec l'Union européenne démarré en 2007, qui se monte à 1,2 M€ sur trois ans. Cela a permis notamment la mise en place d'un programme de sensibilisation scolaire.

À noter parmi les autres activités programmes du siège, la poursuite des projets concernant le diabète et la filariose. Financé à 100 % par le mécénat d'entreprise, le projet Diabète dispose d'un budget de 860 K€ sur trois ans et demi.

Une collecte optimisée

Les coûts d'appel à la générosité publique ont été stables en 2008 avec 9,2 M€ (après retraitement des coûts des activités commerciales). Les efforts pour augmenter la part des dons qui sont effectués par prélèvement automatique ont été poursuivis. Ces derniers représentent 44 % des dons et des parrainages en 2008, contre 40 % en 2007. La recherche des dons par prélèvement automatique est indispensable pour conforter la stabilité financière de l'association. Elle s'organise notamment par des opérations de collecte sur la voie publique, mais aussi par des incitations à l'intention des donateurs de Handicap International pour qu'ils s'engagent sur le long terme.

Pour la troisième année consécutive, le taux de couverture de la collecte privée, c'est-à-dire le rapport entre les ressources nées de la générosité publique et les coûts de collecte, s'est amélioré. Pour 1 € dépensé à collecter des fonds privés, l'association obtient 4,55 €, contre 4,45 € en 2007.

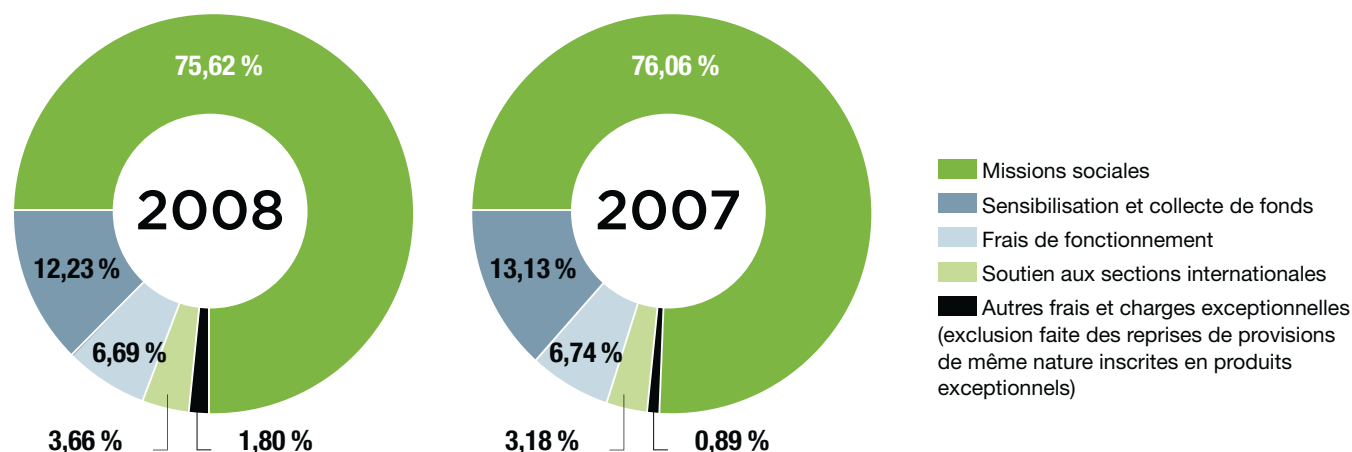
Des charges exceptionnelles importantes

Les charges exceptionnelles ont augmenté significativement, de 2,8 M€, en 2008. Le total, après compensation des charges et produits exceptionnels de même nature, soit 1,3 M€, se compose, pour l'essentiel, de 351 K€ pour l'investissement net consacré au système d'information financier (SIF), de 385 K€ pour l'impact financier négatif de la fluctuation des devises en 2008 – en particulier du dollar – sur les flux entre la section française et les autres sections du réseau, de 346 K€ relatifs au plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) au siège de l'association, et, enfin, de 61 K€ de dépréciation des stocks.

La société Familles et Handicaps, dont le fonds de commerce a été transféré à Handicap International en 1997, n'avait pas pu être liquidée administrativement, du fait d'un long litige avec un fournisseur. La liquidation ayant été finalisée en novembre 2008, elle se traduit dans les comptes par une charge notée en « Autres coûts et frais exceptionnels », à hauteur de 1 417 K€, relative au financement de cette activité jusqu'à l'année 1997, charge compensée par une reprise de provision équivalente indiquée en ressources. Cette opération comptable est sans impact sur le résultat de l'exercice.

Enfin, l'association a cédé ses parts du bureau d'études STEPS Consulting social en fin d'exercice.

Répartition des emplois



Évolution des ressources

L'année 2008 se caractérise par la stabilité des ressources privées collectées, malgré la crise économique, et par l'augmentation des subventions publiques en lien avec la croissance des actions de développement sur le terrain. Pour autant, l'origine des ressources reste très majoritairement privée (61,3 %, contre 36,1 % de ressources d'origine publique). Le total des ressources perçues par Handicap International s'élève à 75,6 M€ (hors fonds dédiés reportés depuis l'exercice 2007), soit presque 7 % d'augmentation par rapport à l'année précédente.

Ressources privées : une collecte sensiblement meilleure, mais des financements en baisse

Si les ressources privées de l'association restent stables, à hauteur de 46,2 M€, la collecte des dons, mécénats et parrainages augmente de 1,7 M€ tandis que la collecte des financements d'origine privée, et notamment ceux en provenance de fondations européennes, diminue de 1,4 M€. La baisse de ces fonds est fortement liée à l'arrêt du programme Indonésie (géré par la Direction de l'action d'urgence), dont les ressources provenaient essentiellement de la Fondation Lafarge. Elle n'est pas entièrement compensée par l'augmentation des fonds privés destinés notamment aux actions en Afghanistan et par l'apport de la Fondation de France pour les activités de Handicap International au Maghreb. L'effort consenti pour le recrutement de donateurs par prélèvement automatique et de parrains engagés sur le long terme a continué à porter ses fruits en 2008, ce qui amène à 44 % leur part dans les ressources de la collecte, contre 40 % en 2007. Handicap International peut aussi compter sur un public sensibilisé aux produits du commerce solidaire, comme le Kit Plio, en développement, et le Sac à Sapin, stabilisé à un bon niveau. Ces activités commerciales assurent ainsi un total des recettes à hauteur de 4,2 M€. La marge affichée et garantie aux acheteurs de ces produits (1 € par Kit Plio, 1,30 € par Sac à Sapin) est respectée.

Il est à noter également la progression du mécénat d'entreprise en 2008, qui augmente de 18 %, grâce au développement des anciens partenariats et à de nouveaux, comme Solidaime, qui porte sur des produits de grande consommation lancés cette année.

Ressources publiques : hausse des fonds provenant des États, baisse des fonds issus des organismes internationaux

Avec une progression de 2,9 M€, le financement public de l'association croît pour atteindre 25,8 M€. Cette hausse provient d'une augmentation significative des financements d'organismes publics nationaux, qui atteignent 11,9 M€, soit 53 % de plus qu'en 2007, alors que parallèlement les ressources issues d'organismes publics internationaux (Na-

(en millions d'euros)

RESSOURCES	2008	2007
Subventions et autres concours publics	25,8	22,9
Ressources privées collectées	43,8	43,9
Dons et parrainages, dont :	33,6	33,0
Dons et mécénats	26,9	25,2
Parrainages	6,1	6,0
Legs	0,6	1,7
Dons collectés à l'étranger	2,0	1,9
Marge nette des activités commerciales	1,8	1,9
Autres ressources issues de la générosité publique	0,1	0,1
Financements d'origine privée	5,6	6,5
Autres produits d'origine privée	0,7	0,6
Autres ressources	0,9	0,8
Ressources exceptionnelles <small>(à l'exclusion des reprises de provisions exceptionnelles dont le coût correspondant est intégré en charges exceptionnelles)</small>	0,9	0,6
Sous-total des ressources	71,4	68,2
Coûts des activités commerciales	2,4	2,4
Reprises de provisions exceptionnelles dont le coût est intégré en charges exceptionnelles	1,8	0,2
Total des ressources de l'exercice	75,6	70,8
Fonds dédiés reportés depuis l'exercice précédent	0,5	2,9
Total des ressources, avant contributions gratuites	76,1	73,7

tions unies et Union européenne) sont en baisse de 1,4 M€. Les actions d'urgence ont été directement affectées par la baisse des financements en provenance d'institutions internationales, de même que les actions contre les mines, dans une moindre mesure. ECHO a diminué sa contribution de 2,7 M€, en raison, principalement, de l'arrêt des activités d'urgence au Liban (- 2,2 M€) et en Indonésie. L'apport du Haut-Commissariat aux réfugiés a également diminué, de 1,2 M€, notamment en République démocratique du Congo, et celui de l'UNDP à hauteur de 0,6 M€. Ces baisses sont partiellement compensées par l'accroissement d'autres ressources en provenance des Nations unies, à hauteur de 1 M€, ainsi que par des fonds provenant des lignes de cofinancement de l'Union européenne, qui augmentent leur contribution de 2,1 M€. Les fonds issus des organismes publics nationaux sont en progression de 4,1 M€, dont 1,3 M€ venant d'organismes publics français. Le ministère des Affaires étrangères augmente sa contribution de 1,1 M€, affectée notamment aux programmes en Afrique de l'Ouest, au Sénégal, au Mali et au Burundi. À noter également, l'apport supplémentaire de la région Rhône-Alpes pour 0,3 M€. Parmi les autres pays les plus engagés en 2008 dans le financement de Handicap International : l'Espagne, l'Irlande, la Norvège et les États-Unis.

Sections : synthèse des apports 2008

(en milliers d'euros)

Sections	Fonds affectés aux programmes				Soutien de Handicap International France	Apport net sections 2008
	Dons	Fonds institutionnels privés	Fonds institutionnels publics	Total		Total
Suisse	417,5	2 451,6	880,1	3 749,2	362,4	3 386,7
Allemagne	350,4	220,1	353,3	923,7	436,1	487,7
Luxembourg	491,1	0	1 883,7	2 374,7	0	2 374,7
Royaume-Uni	20,1	276,2	0	296,4	553,1	- 256,8
Canada	39	188,5	336,5	564	469,1	94,9
Belgique	592,6	0	0	592,6	0	592,6
États-Unis	116,1	282	26,2	424,2	668,1	- 243,9
Réalisé 2008	2 026,7	3 418,5	3 479,8	8 924,9	2 488,9	6 436
Réalisé 2007	1 855,1	3 142,5	3 168	8 165,6	2 043,9	6 121,8

Handicap International France s'appuie sur un réseau de sept sections pour développer ses ressources et son influence dans le monde. En 2008, les fonds qu'elles ont récoltés en faveur des missions sociales ont augmenté pour atteindre 8,9 M€, ce qui représente 12 % de l'ensemble des ressources de l'association.

Les fonds institutionnels, aussi bien publics que privés, sont en progression de 9,3 % par rapport à 2007.

La contribution du Luxembourg s'est notablement accrue, du fait de la signature, mi-2007, d'un nouvel accord-cadre de financement pour trois ans avec le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, dont les effets ont été sensibles en 2008. En revanche, les fonds institutionnels publics britanniques ont tout particulièrement fait défaut en 2008, ce qui explique la forte variation de la contribution nette du Royaume-Uni par rapport à 2007.

Les dons rétrocédés en 2008 par les sections internationales sont également en augmentation, à hauteur de 9,3 %, notamment ceux en provenance de la Suisse et du Luxembourg.

Affectation des fonds générés par les sections

La contribution des sections a continué, comme en 2007, à se porter très majoritairement (75 % du total) sur les programmes en Asie et en Afrique subsaharienne. Cette dernière bénéficie du financement des sections à hauteur de 3,4 M€, ce qui correspond à 38 % de leur effort ; l'Asie totalise pour sa part 3,3 M€, soit une proportion semblable (37 %). Deux programmes bénéficient tout particulièrement de l'apport des sections : le Mozambique, avec 1,3 M€, et l'Indonésie, avec 1,1 M€.

En accord avec la stratégie de l'association, une réorienta-

tion en faveur de l'Afrique a été réalisée par rapport à 2007, où 48 % des fonds allaient à l'Asie contre 30 % à l'Afrique. Par ordre décroissant, les programmes d'Europe (9,7 %), du Maghreb et du Moyen-Orient (8,5 %) ou encore d'Amérique latine (6,2 %) se partagent le reste des financements. Dans la continuité de la stratégie choisie en 2007, les sections ont bénéficié en 2008 d'un soutien accru de la section française (2,5 M€, contre 2 M€). Il correspond en majeure partie à un projet d'investissement destiné à développer la collecte auprès du grand public en Allemagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Canada.

2008, la perspective de la fédération

En 2008, le principe de la création d'une fédération des sections de Handicap International a été arrêté.

Chaque section se prononcera sur son adhésion en 2009, avec l'objectif de la constitution de la nouvelle structure fédérale avant la fin de l'année. La mise en œuvre effective est prévue début 2010.

Depuis la création de l'association française en 1982, sept autres sections ont en effet vu le jour, en Belgique (1986), puis en Suisse (1996), au Luxembourg (1997), en Allemagne (1998), au Royaume-Uni (1999), au Canada (2003) et aux États-Unis (2006). Ce réseau permet à Handicap International d'accroître et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.

Parmi les sept sections internationales, seule la structure belge mène de manière autonome des missions sociales dans les pays en développement.

Missions sociales et ressources affectées

(en milliers d'euros)

Missions sociales	Total coûts complets	Financements publics	Fonds privés affectés	Collecte mutualisée affectée	Excédents de collecte affectée reportés sur 2009
Thaïlande	885	534	229	123	
Cambodge	1 294	608	1 159		472
Vietnam	332	96	81	155	
Philippines	742	134	460	184	37
Birmanie	68		44	23	
ASIE DU SUD-EST	3 321	1 372	1 974	485	509
Sri Lanka	1 913	484	933	496	
Indonésie	1 837	157	1 404	276	
Pakistan	535	278	29	228	
Afghanistan	2 034	712	660	663	
Inde	790	363	214	214	
Népal	1 470	801	242	427	
Bangladesh	2 012	602	1 012	399	
Coordination Asie du Sud	444		44	401	
ASIE DU SUD	11 035	3 397	4 536	3 103	
Brésil	294	194	109		9
Nicaragua – Salvador	1 150	448	558	144	
Haïti	190	112		78	
AMÉRIQUE LATINE	1 634	754	667	222	9
Éthiopie	549	284	214	51	
Somaliland	1 014	483	187	344	
Kenya	2 550	1 539	211	800	
Soudan	1 546	951	189	424	18
Burundi	910	345	254	310	
République démocratique du Congo	2 264	1 819	73	371	
Rwanda	1 958	1 140	505	313	
Coordination Afrique de l'Est	302	28	51	222	
CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS	11 093	6 589	1 685	2 837	18
Burkina Faso	2 048	1 125	307	616	
Mali	1 605	802	328	475	
Sénégal – Cap-Vert	1 779	990	236	553	
Sierra Leone	1 322	425	478	418	
Togo	1 174	499	375	301	
Liberia	202			202	
Coordination Afrique de l'Ouest	642	175	5	463	
AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST	8 771	4 015	1 729	3 027	
Mozambique	2 828	987	1 336	506	
Madagascar	1 193	694	531		33
AFRIQUE AUSTRALE – OCÉAN INDIEN	4 021	1 681	1 867	506	33
Maroc – Tunisie	1 796	652	514	630	
Algérie	1 256	454	350	453	
Iran			17		17
Jordanie – Égypte – Territoires palestiniens – Liban	4 800	3 316	380	1 104	
Irak	255	87		168	
MAGHREB ET MOYEN-ORIENT	8 107	4 509	1 261	2 354	17
Russie – Ouzbékistan	1 202	564	29	610	
Balkans	2 269	1 188	428	652	
France	537	90	120	327	
EUROPE	4 008	1 842	577	1 589	
Magazine <i>Déclic</i>	727		485	241	
Éducation et sensibilisation aux droits des personnes handicapées	1 124	454	7	662	
Campagne Internationale pour Interdire les Mines et les BASM	4 727	746	16	3 965	
Autres activités programmes	432		334	234	136
Programmes sous mandat Handicap International Belgique	215	118	98		
PROGRAMMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL	7 224	1 318	940	5 103	136
Divers, non affectés programmes	237	258	142	- 162	
TOTAL MISSIONS SOCIALES	59 452	25 734	15 376	19 064	722

Les programmes menés à l'étranger sont pilotés par le siège de Handicap International grâce à trois directions opérationnelles : la Direction de l'action d'urgence (DAU), la Direction de l'action contre les mines (DAM) et la Direction de l'action de développement (DAD). Cette dernière est appuyée par la Direction des ressources techniques (DRT). L'association conduit également des programmes de sensibilisation et de prévention autour des problématiques des personnes handicapées dans les pays du Sud, ou encore se mobilise au sein des campagnes internationales pour faire interdire les mines et les BASM.

Le total des missions sociales en coûts complets, pour 2008, s'élève à 59,5 M€, contre 56,3 M€ en 2007, soit une augmentation budgétaire de 3,2 M€ financée presque en totalité par des fonds publics. Ainsi, l'utilisation des ressources privées est restée constante.

La Direction de l'action d'urgence (DAU)

Le budget de la Direction de l'action d'urgence s'élève à 5,5 M€, ce qui représente une diminution de 3,6 M€ par rapport à 2007. Cette baisse s'explique notamment par le fait qu'aucune crise majeure affectant un grand nombre de victimes et dans laquelle Handicap International était en mesure d'apporter une valeur ajoutée n'est survenue en 2008. De plus, en 2007 et en 2008, la réforme humanitaire des Nations unies concernant l'attribution des fonds pour l'urgence a complexifié les modalités d'obtention de financements. Pour s'adapter à ce contexte, la DAU a entrepris de lancer des activités sur fonds propres dans l'attente de l'obtention de financements institutionnels. Handicap International est intervenue dans cinq situations d'urgence en 2008 (lire p. 8). La DAU a dû s'adapter aux besoins rencontrés dans le cadre de ces événements. La gestion et la distribution de l'aide humanitaire, qui représentaient 29 % de l'activité en 2007, ont été divisées par deux environ en 2008, tandis que l'assistance aux réfugiés et aux déplacés et le rapatriement sont passés d'une proportion de 25 % à 10 %. Cette évolution réduit mécaniquement les besoins en personnels recrutés sur le terrain. Deux domaines sont plus sollicités en 2008 : la réhabilitation et la construction (qui passent de 40 % à 52 %) ainsi que l'aide et le soutien aux personnes handicapées et aux groupes vulnérables (de 6 % à 18 %). Secteur inexistant en 2007, la santé, les soins et la réadaptation représentent 5 % de l'activité de la DAU en 2008.

La Direction de l'action contre les mines (DAM)

Le budget de la Direction de l'action contre les mines est de 3,5 M€ en 2008, volume comparable à celui de 2007 (3,3 M€). Globalement, un meilleur financement institutionnel a permis une bonne couverture des dépenses engagées sur le terrain. Les trois programmes gérés directement par cette direction (Sénégal, Liban et Bosnie-Herzégovine) ont été stables en 2008. Il faut noter que la DAM met ses compétences sur le terrain au service des projets gérés par les autres directions. Elle apporte son soutien technique, par exemple, au projet CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) dans le nord de

l'Irak, qui étudie et mesure l'efficacité des actions de sensibilisation au sein de la population, en vue de les améliorer. Elle assure également la supervision technique de l'important projet de déminage et de dépollution au Mozambique. La direction a répondu à une série d'appels d'offres, qui sont désormais le principal moyen de développer l'activité. Cet investissement a débouché sur le nouveau projet au Liban.

La Direction de l'action de développement (DAD)

Le budget de la Direction de l'action de développement s'élève à 43 M€ en 2008, en augmentation de 5,3 M€ (soit 14 %) par rapport à 2007. Cette croissance a été financée à hauteur de 3,2 M€ par des financements institutionnels publics supplémentaires, et le solde par des ressources privées. La forte hausse du budget a surtout concerné l'Afrique subsaharienne (+ 4 M€) et le Moyen-Orient (+ 1,7 M€), alors que les activités en Asie, en Europe et en Amérique ont très légèrement décliné (- 0,4 M€). Le développement des activités en Afrique et au Maghreb a été notable dans les domaines de l'éducation inclusive, des maladies invalidantes, de la lutte contre l'épidémie de sida et dans le soutien aux initiatives des associations de personnes handicapées. La nette augmentation de l'activité au Maghreb s'explique par un soutien accru à la société civile, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation de France. En Asie, les activités de posturgence au Népal (guerre civile), en Indonésie (tsunami et tremblement de terre) et au Pakistan (tremblement de terre) ont continué d'évoluer vers des actions à plus long terme, avec une baisse significative des budgets de ces programmes (- 1,1 M€) qui correspond à un moindre achat d'équipements et de fournitures et à davantage d'actions de formation ou en direction des partenaires. Au Sri Lanka, la diminution des activités liées au tsunami s'est poursuivie, mais la réponse aux urgences dues à la guerre dans le nord du pays s'est traduite par une augmentation globale du programme. À noter aussi : le transfert des activités du Laos à la section belge à la fin de 2007 a eu son plein effet dans le budget 2008 de la DAD.

Des missions exprimées en coûts complets

Le tableau ci-contre présente les coûts complets des missions sociales, c'est-à-dire après répartition des coûts de fonctionnement sur les programmes. Pour chacun d'eux, il fait apparaître, en regard, les financements des institutions publiques et les ressources privées affectées à leur réalisation. Ce tableau montre également les excédents de la collecte affectée qui font l'objet d'un report de fonds dédiés sur 2009. Les coûts de fonctionnement sont répartis entre les « missions sociales » et la « sensibilisation et collecte de fonds » en tenant compte des ressources humaines et des coûts directs affectés à chacune des activités. Cette règle a fait l'objet d'une validation par le commissaire aux comptes de Handicap International. En 2008, les coûts de fonctionnement représentent 2,9 M€ sur le total des coûts de structure (5,2 M€). Après cette répartition, le volume d'activité des programmes atteint 59,5 M€, provenant de 56,6 M€ de missions sociales et de 2,9 M€ en coûts de structure affectés à ces missions.

Remerciements

LES PARTENAIRES DE HANDICAP INTERNATIONAL POUR L'ANNÉE 2008

■ Organismes publics internationaux

- Union européenne : EuropAid, ECHO
- Nations unies : Unicef, UNHCR, UNOPS, UNDESA, OCHA, UNMAGA, UNRWA
- Autres : Banque mondiale, International Trust Fund

■ Organismes publics nationaux

Organismes publics français

- Agence française de développement
- Ministère des Affaires étrangères : mission d'appui à l'action internationale des ONG, service de l'action humanitaire, ambassades et missions de coopération
- Autres ministères français : ministère de la Santé et des Sports, direction des Affaires sanitaires et sociales, FNPEIS – CPAM
- Régions, départements, villes et préfetures françaises : conseil général de l'Ain, conseil général des Alpes-Maritimes, conseil général des Bouches-du-Rhône, conseil général du Rhône, région Rhône-Alpes, ville de Lyon, Grand Lyon, ville de Lille, ville de Paris, divers conseils généraux et villes

Organismes publics étrangers

Gouvernements (ministères et ambassades) :

Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Espagne, États-Unis, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg (ministère des Affaires étrangères et ville de Luxembourg), Norvège, Pays-Bas, Rwanda, Suède, Suisse (gouvernement suisse, canton de Genève, ville de Bâle), Thaïlande

■ Organismes privés Union européenne

Agefiph
Aktion Mensch
Association française contre les myopathies
Big Lottery Fund
Caritas
Christian Blind Mission (CBM)
Cordaid
Croix-Rouge française
Enfants du Mékong
Fondation Abbé Pierre
Fondation Abilis
Fondation d'entreprise Air France
Fondation d'entreprise Crédit coopératif
Fondation d'entreprise OL Fondation
Fondation de France
Fondation Sternstunden
International Deaf Children's Society
Médecins sans frontières
Philip Green Memorial Trust
Rotary Club de Lyon
Schmitz Foundation
Serendib Foundation
Solidarité Tiers Monde Bassin d'Arcachon
Stichting Vluchteling

■ Organismes privés hors Union européenne

Adopt-A-Mine-field
AmeriCares
Canadian Auto Workers
Chaîne du Bonheur
Concern
FIFA
Fondation Accentus
Fondation Alta Mane
Fondation André et Cyprien
Fondation Elma
Fondation Ensemble (ENDA)
Fondation Lord Michelham of Hellingly
Fondation Paul Pauletti
Fondation Stammbach
Fondation Symphasis Fonds Children
GlaxoSmithKline
Jan Warner
Mectizan Donation Program
Plan Togo

■ Partenariats

Entreprises

Air France
Apicil
Auchan
B2D1
Biomérieux
BNP Paribas
Bonduelle
Carrefour
Chronopost International
Crédit coopératif
Crédit mutuel Centre-Est Europe
CyberCité
Dispatch
DPPJ
Gel-Pêche
GL Events
Groupe Casino
Groupe Seb
IBM France
Ipsos
Irfan Le Label
LaFraise
Leroy Merlin
Max Colleatte
Microsoft France
Mutuelle Intégrance
Sanofi-Aventis
Sanofi-Pasteur
SEJT Presse
Senoble
Société générale (SG Services)
Solidaime
Solvin
Studyrama
TT Transfert
Ubisoft

Médias

France Bleu, Fréquence Mousquetaires, La Vie, LSA, M6, Milan Presse, Rue89

Divers

Groupe MgA 361°

Merci à l'ensemble des afficheurs et des médias de la presse écrite et audiovisuelle pour les espaces publicitaires gracieusement offerts.

Conseil d'administration

■ BUREAU

Président Jacques TASSI, *dirigeant*
Trésorier Olivier SCALBERT, *consultant*
Secrétaire générale Florence THUNE,
Formation – programmes internationaux (Sidaction)

■ MEMBRES

Vital BOTTURA, *directeur*
Pascal GRANIER, *médecin (vice-secrétaire)*
Marc JOUFFROY, *médecin*
Pierre LEVY, *consultant*
Bernard MICHEL, *directeur*
Gérard ROUSSON, *magistrat (vice-trésorier)*
Jean SOUBRIER, *professeur d'université*
Pascal VANOT, *retraité (vice-président)*
Pierre-Jean VIGNAND, *directeur associé de société*
Bruno VUILLERMOZ, *conseil en propriété industrielle*

■ MEMBRE D'HONNEUR

Pierre BERGÉ, *président de la Fondation Pierre Bergé – Yves Saint Laurent*

■ MEMBRES ASSOCIÉS

Marc BONHOMME, *retraité*
Gérard CAIRE, *consultant*
Philippe CHABASSE, *médecin*
Hervé DUBOIS, *codirecteur*
Pierre DUMON, *retraité*
Christophe GIRARD, *cadre dirigeant*
Maryvonne LYAZID, *adjointe directeur général Fondation Caisses d'épargne pour la solidarité*
Lady MICHELHAM, *présidente de la Fondation Lord Michelham of Hellingly*
Didier PAQUIER, *kinésithérapeute*
Vanessa ROUSSELLE, *gestionnaire de portefeuille région Moyen-Orient / Afrique du Nord*
Jean-Noël SERSIRON, *médecin (président d'honneur)*

■ CENSEUR DU COMITÉ DE LA CHARTE

Jean-Louis MIGNOTTE

Sections de Handicap International

■ FRANCE

Siège
14, avenue Berthelot
69361 Lyon Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
contact@handicap-international.org
www.handicap-international.fr

Bureau

104-106, rue Oberkampf
75011 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 43 14 87 00
Fax : + 33 (0) 1 43 14 87 07
paris@handicap-international.org
www.handicap-international.fr

■ ALLEMAGNE

Ganghofer Str. 19
80339 München
Tél. : + 49 (0) 89 54 76 06 00
Fax : + 49 (0) 89 54 76 06 20
info@handicap-international.de
www.handicap-international.de

■ BELGIQUE

67, rue de Spa
1000 Bruxelles
Tél. : + 32 (0) 2 280 16 01
Fax : + 32 (0) 2 230 60 30
headoffice@handicap.be
www.handicap-international.be

■ CANADA

1819, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 401
Montréal (Québec) H3H 2P5
Tél. : + 1 514 908 2813
Fax : + 1 514 937 6685
info@handicap-international.ca
www.handicap-international.ca

■ ÉTATS-UNIS

6930 Carroll Avenue – Suite 240
Takoma Park, MD 20912
Tél. : + 1 301 891 2138
Fax : + 1 301 891 9193
info@handicap-international.us
www.handicap-international.us

■ LUXEMBOURG

140, rue Adolphe-Fischer
1521 Luxembourg
Tél. : + 352 42 80 60-1
Fax : + 352 26 43 10 60
hilux@pt.lu
www.handicap-international.lu

■ ROYAUME-UNI

CAN Mezzanine
32-36 Loman Street
Southwark
London SE1 0EH
Tél. : + 44 (0) 870 774 37 37
Fax : + 44 (0) 870 774 37 38
hi-uk@hi-uk.org
www.handicap-international.org.uk

■ SUISSE

Avenue de la Paix 11
1202 Genève
Tél. : + 41 (0) 22 788 70 33
Fax : + 41 (0) 22 788 70 35
contact@handicap-international.ch
www.handicap-international.ch



HANDICAP INTERNATIONAL

SIÈGE

14, avenue Berthelot
69361 Lyon Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
E-mail : contact@handicap-international.org

BUREAU

104-106, rue Oberkampf
75011 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 43 14 87 00
Fax : + 33 (0) 1 43 14 87 07
E-mail : paris@handicap-international.org

www.handicap-international.fr